



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/17

Reçu en Préfecture le : 19/12/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 18 décembre 2017
D-2017/550

Aujourd'hui 18 décembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Messieurs Nicolas BRUGERE et Jacques COLOMBIER présents à partir de 16h20

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Monsieur Joël SOLARI, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Sandrine RENO

Structure d'accueil de la Petite Enfance Détrois. Présentation rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Information au Conseil Municipal.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 16 décembre 2013, vous avez confié à la société La Maison Bleue l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance situé rue Détrois, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1^{er} septembre 2014 pour une durée de 5 ans.

Par délibération du 29 septembre 2014, vous avez autorisé l'avenant au contrat modifiant la date de démarrage du contrat au 3 novembre 2014 en raison du retard dans la réalisation des travaux de construction de l'établissement.

Par délibération du 10 juillet 2017, vous avez autorisé un nouvel avenant portant la durée du contrat de 5 ans à 4 ans et 10 mois et ce, afin de faire correspondre la date de fin du contrat fixée au 2 novembre 2019 avec la date de fin d'exploitation effective prévue au 31 août 2019.

Conformément à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base de la présente synthèse, conformément à l'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales.

I – Présentation générale

La structure a ouvert ses portes le 5 janvier 2015. Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 60 places, constituée d'une unité d'accueil majoritairement régulier de 40 places et d'une unité multi-accueil majoritairement occasionnel de 20 places, ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

II – Evolution de l'activité

123 enfants inscrits par la Ville ont été accueillis sur l'établissement en 2016, sur une base de 227 jours d'ouverture.

L'activité a généré les taux de présentéisme suivants :

- un taux de présentéisme physique de 76.4% soit 119 660 heures de présence des enfants ;
- un taux de présentéisme financier de 97.1% soit 152 096 heures facturées aux familles.

Ces résultats sont supérieurs à ceux prévus au contrat (avec 70% de présentéisme physique et 82% de présentéisme financier).

III – La qualité du service

A. Aspects qualitatifs de la prise en charge des enfants sur l'année 2016

Le projet d'établissement s'appuie sur des outils de prise en charge et de suivi des enfants. Les repères ont une grande importance et l'aménagement des locaux est réfléchi pour favoriser l'autonomie en fonction des besoins et des rythmes selon l'âge des enfants et de leurs envies.

Des actions en faveur de l'autonomie des enfants ont ainsi été multipliées tout au long de l'année avec notamment la mise en place d'un système de mini-self pour les plus grands.

Les parents occupent une place centrale dans la mise en œuvre du projet pédagogique. La communication, les informations et les échanges sont favorisés : café des parents organisé en décembre, bilans d'adaptation, réunions de rentrée, thématiques et espaces de paroles, le Festi'parents...

L'objectif est de valoriser et partager les moments vécus par les enfants au cours de leur journée.

L'accompagnement à la parentalité complète cette démarche participative par une écoute bienveillante de l'équipe, des rencontres entre les familles et le psychologue de la crèche. A ce titre, la crèche a développé le Portail Famille, gazette électronique qui permet de relater aux parents chaque temps fort...

Sur 21 salariés tous en CDI, on note 6 départs, avec 2 mutations professionnelles sur des crèches du groupe, 1 mobilité pour suivi de conjoint et 3 fins de périodes d'essai à l'initiative de l'employeur.

L'enquête de satisfaction réalisée en 2016 révèle 96% de parents satisfaits : 64% de parents très satisfaits et 32% satisfaits.

B. Éléments marquants :

La présence de légionelle en septembre a nécessité la mise en place d'actions correctives et de contrôle avec la mobilisation de la société mandatée pour intervenir sur le réseau d'eau chaude, l'intervention de la PMI et la mise en place de filtres. Des contrôles réguliers ont été réalisés en suivant pendant une période de 3 mois. Ils se sont tous avérés négatifs.

Pour faire face à l'inconfort thermique constaté et vérifié par des relevés de température en période d'ensoleillement, la Ville a procédé en 2017 à l'acquisition d'une climatisation mobile et à la pose de store.

IV – Les actions de développement durable et liées à l'Agenda 21

Les différentes actions mises en œuvre relèvent de 8 thématiques de l'Agenda 21 au travers de la pédagogie, l'aménagement, le matériel, l'alimentation, la communication, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, la politique d'achat, les ressources humaines, la formation, la qualité et les équipements pour le personnel.

L'ensemble des engagements de La Maison Bleue a été réalisé. En sus, 4 prises en charge à hauteur de 50% du coût des abonnements de transports en commun ont été réalisées.

V – Les actions relatives au Pacte de cohésion sociale et territoriale

Les engagements de La Maison Bleue en termes d'insertion ont été respectés, avec le recrutement de 3 Equivalents Temps Plein en CDI dans le cadre de l'insertion professionnelle : 2 contrats Emploi d'Avenir et un salarié reconnu travailleur handicapé. En 2016, la structure a comptabilisé 3 150 heures d'insertion. L'écart avec l'engagement contractuel de 5 460 heures s'explique par le fait qu'une salariée en clause d'insertion a bénéficié d'un congé maternité puis d'un congé parental.

Un salarié a également été recruté sur un Contrat Unique d'Insertion (CUI) et les 2/3 des salariés sont issus du bassin d'emploi local.

VII – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition (14 294 € TTC en 2016).

Il n'y a pas eu de gros travaux, ni d'investissements en matériel ou mobilier hormis ceux liés à l'installation.

L'investissement initial lié à l'installation s'est élevé à 147 423 €, ce qui est supérieur au montant prévisionnel indiqué au contrat (104 325 €). Il a été payé par le délégataire et correspond principalement à l'acquisition du matériel et du mobilier.

VII- La synthèse du compte de résultat

En €	2015	2016	Variation
Total des produits	845 279	959 103	+ 13,5%
Total des charges	828 523	859 498	+ 3,7%
Résultat	16 756	99 605	+ 494%

Les recettes

Les recettes enregistrées en comptabilité se décomposent comme suit :

- 431 510 € de participation de la CAF,
- 277 311 € de participation des familles,
- 226 512 € de compensation de la Ville,
- 23 770 € d'autres produits (subventions contrats avenir, réservataires et frais d'inscription).

En revanche, le montant de la compensation due par la Ville au délégataire au titre de l'année 2016 s'établit à 221 463 €. Ce montant correspond à :

- 266 048 € de compensation comptabilisée. Toutefois, le délégataire a inscrit 264 504 € en comptabilité au lieu des 266 048 € initialement prévus au contrat et facturés ;
- - 51 502 € de redevance correspondant à 50% des recettes perçues au-delà du seuil de 82% de présentisme financier. Le délégataire a comptabilisé uniquement une provision de 24 992 € au titre de cette redevance ;
- - 10 000 € de minoration due à la réservation de places par le délégataire à des entreprises en 2016. A noter, la déduction relative à la réservation de places à des entreprises en 2015 pour un montant de 8 010 € n'avait pas été comptabilisée en 2015 et n'a toujours pas été comptabilisée en 2016 ;
- + 16 917 € de régularisation de PSU en faveur du délégataire après application du montant horaire 2016 facturé de 4,69 €/heure (contre un taux estimé à 4,82 €). Cette régularisation n'a pas été comptabilisée par le délégataire en 2016 (de même que la régularisation de PSU 2015 de 11 712 €).

Il conviendra au délégataire d'intégrer l'ensemble de ces régularisations sur l'exercice 2017.

Le coût par place pour la Ville est de 3 691 € en 2016, en baisse par rapport à celui de 2015 de 4 172 € et en dessous du budget prévisionnel de 4 434 €.

Notons que le délégataire a versé en 2016 une pénalité de 3 000 € suite à un taux de présentisme physique inférieur à 70% en 2015.

Les dépenses

Les charges sont principalement constituées de la manière suivante :

- des charges de personnel (503 019 €) pour 19,5 équivalents temps plein en moyenne, soit 58% des charges ;
- des frais de services support (95 965 €), soit 11% des charges ;
- des frais d'alimentation (61 503 €) et d'entretien et maintenance (14 294 €) ;
- des impôts et taxes (51 833 €) et de l'impôt sur les sociétés (53 633 €) ;
- des achats (36 640 €) avec notamment l'énergie (19 840 €), l'hygiène et la pharmacie (5 705 €) et les achats de petits équipements et matériel pédagogique (9 662 €) ;
- des dotations aux amortissements (23 041 €).

En 2016, le coût a été de 14 325 € par berceau, ce qui est inférieur à celui estimé au contrat de 14 892 €.

Notons que les frais de gestion du siège apparaissent importants et représentent un coût total de 11 % des charges 2016. Lors de la signature du contrat, le délégataire avait estimé ces frais à un montant de 57 263 € représentant 6% des charges prévisionnelles. Ces frais

englobent les frais de publicité et de formation, ainsi que les salaires du pool de remplacement de la Maison Bleue intervenant sur la crèche en cas d'absence pour un montant de 35 K€. Pour autant, la Ville n'est pas impactée par l'augmentation de ces frais, car les compensations versées par la Ville ont été figées contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels annexés au contrat.

Le résultat

D'après son compte de résultat, la structure affiche un bénéfice de 99 605 € pour 2016 (après un bénéfice en 2015 de 16 755 €). Après intégration des régularisations sur la compensation, le bénéfice réel ressort à 94 556 €.

Ce bénéfice s'explique par des écarts aux hypothèses budgétaires prévues au contrat (budget à l'équilibre) avec :

- des recettes supérieures (+ 65,6 K€) générées par l'activité de la structure (+ 41,8 K€) ainsi que par les produits issus des places réservées (11 K€) et des aides des contrats avenir (7 K€) ;
- des charges inférieures (- 34 K€) notamment en matière de personnel (- 113,3 K€). L'écart entre le coût réel et celui prévisionnel des frais de personnel (- 18%) s'explique en partie par des délais de recrutements pour remplacer certains départs et des primes non versées en raison de ces départs ainsi que par des gains sur les charges patronales (45,8 K€) réalisés par le recours à des contrats en insertion.

Pour votre complète information le rapport annuel 2016 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET



Rapport d'Activité 2016

Multi-accueil D3

33 rue Détrois – 33200 Bordeaux

www.la-maison-bleue.fr



SOMMAIRE

Fiche d'identité de la crèche	3
Volet Administratif et Quantitatif.....	
L'accueil des enfants	7
1. Typologie des Familles	7
2. File active des enfants et des familles accueillies en 2016	9
3. Actions relatives à l'insertion d'enfants porteurs de handicap	10
Relations avec les réservataires et les tutelles	11
1. Rencontres avec les réservataires	11
2. Visites de tutelles et autres	11
Activité	12
1. L'occupation de la crèche	12
Eléments financiers	15
1.Compte de résultat	19
2.Tableau d'amortissement	21
Mesure de la Qualité	23
1. Satisfaction des parents	23
2. Audits de crèche	24
Le personnel	25
1. La composition de l'équipe au 31 décembre	27
2. Plan de formation	29
2.1 Actions de formations conduites en 2016.....	29
3. Stagiaires accueillis	30
4. Etat des lieux de l'absentéisme	31
5. Relevé annuel des événements ayant eu un impact réel sur le fonctionnement de l'établissement	33

6. Annexe 5 du projet social	34
7. Rencontres Emploi handicap	38
8. Modifications éventuelles de l'organisation du service	39

Volet Accueil des enfants et des Familles.....

1. L'inscription	43
2. La semaine d'accueil (l'adaptation)	44
3. L'accueil des enfants en situation d'urgence	46
4. L'organisation de l'accueil	46
5. Le déroulement de journée	48
6. Éveil culturel, artistique et sensoriel de l'enfant, propositions d'activité et d'ateliers	52
7. Les fêtes et animations	54
8. La vie des parents à la crèche	61
9. Mesures prises pour faciliter l'accès à différentes catégories d'usagers	65
10. Moyens mis au service de l'information des usagers : Information sur les relations avec les familles	66
11. Le travail institutionnel	67
12. Les partenaires pédagogiques	70

Objectifs 2017 73

Annexes

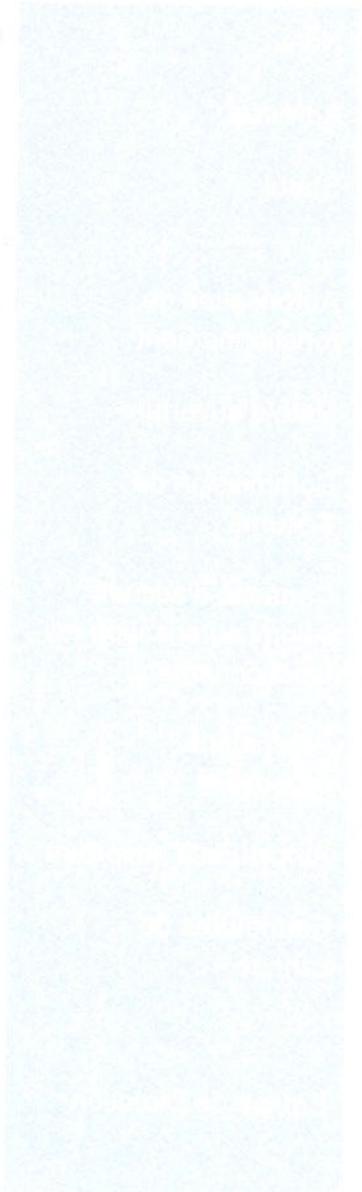
Agenda 21	77
Maintenance.....	79
Evolution de l'état des Equipements.....	81
Liste des places commercialisées à des entreprises	83
Enquête de Satisfaction Parents	85
Réponses aux commentaires des parents	89
Sur l'enquête de satisfaction	89

Fiche d'identité de la crèche

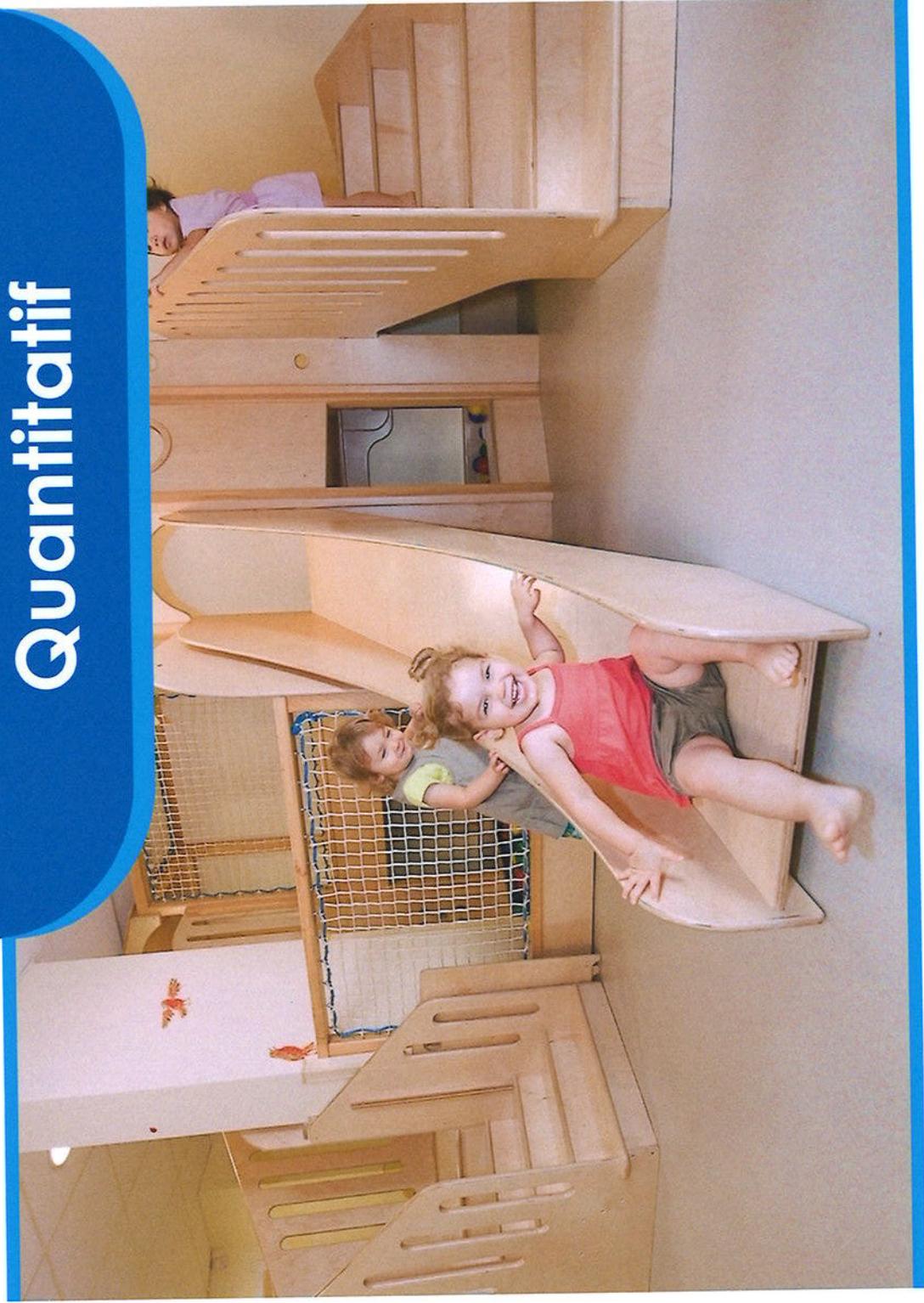
Nom :	Multi-accueil D3
Adresse :	33 rue Détrois 33200 Bordeaux
Statut :	<input checked="" type="checkbox"/> Délégation de Service Public <input type="checkbox"/> Crèche inter-entreprises <input type="checkbox"/> Crèche marché article 30 <input type="checkbox"/> Crèche mixte
Autorisation de fonctionnement :	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de la Gironde le 1 ^{er} Juin 2015.
Date d'ouverture :	05/01/2015
Commission de Sécurité :	Classement de la crèche : Type R <input checked="" type="checkbox"/> 4 ^{ème} catégorie <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 10/12/2014
Capacité d'accueil selon l'autorisation de fonctionnement :	60 berceaux
Prestations proposées :	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture :	De 7 h 30 à 19 h 00, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année :	<ul style="list-style-type: none"> • Eté : du 25 Juillet au 19 Aout 2016, • Fêtes de fin d'année : du 24 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017, • Jours fériés, • Journées pédagogiques : 22 et 23 Aout 2016.
Equipe de Direction :	Puéricultrice Diplômée d'Etat, Directrice. Educatrice de Jeunes Enfants, Directrice Adjointe.

Richesse d'identité de la crèche

Le multi-accueil D3 est un lieu de vie où les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30. C'est un lieu où les enfants sont accueillis par des professionnels qualifiés et expérimentés. Le multi-accueil D3 est un lieu de vie où les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30. C'est un lieu où les enfants sont accueillis par des professionnels qualifiés et expérimentés. Le multi-accueil D3 est un lieu de vie où les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30. C'est un lieu où les enfants sont accueillis par des professionnels qualifiés et expérimentés.



Volet Administratif et Quantitatif

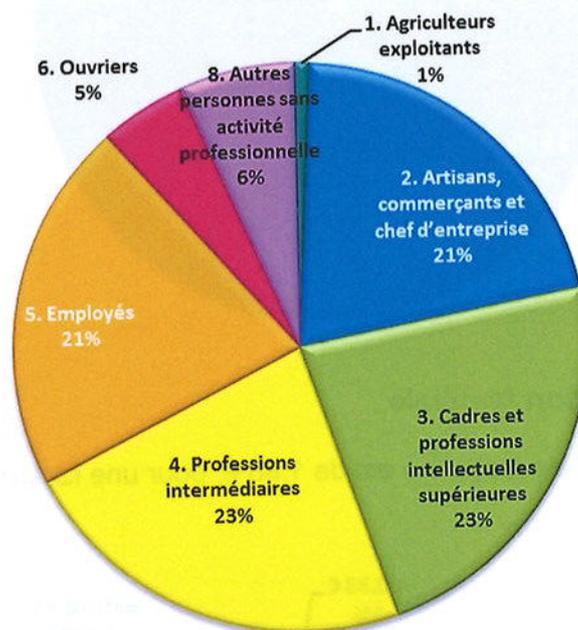


Volet Administratif Quantitatif

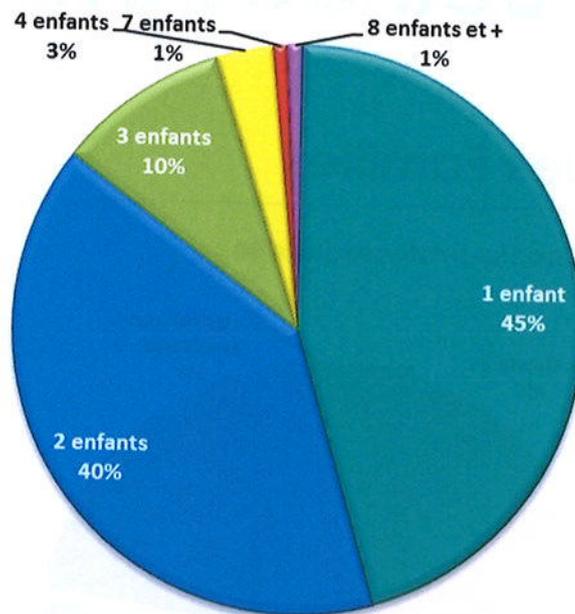
L'accueil des enfants

1. Typologie des Familles

🏠 ... par catégorie socio-professionnelle

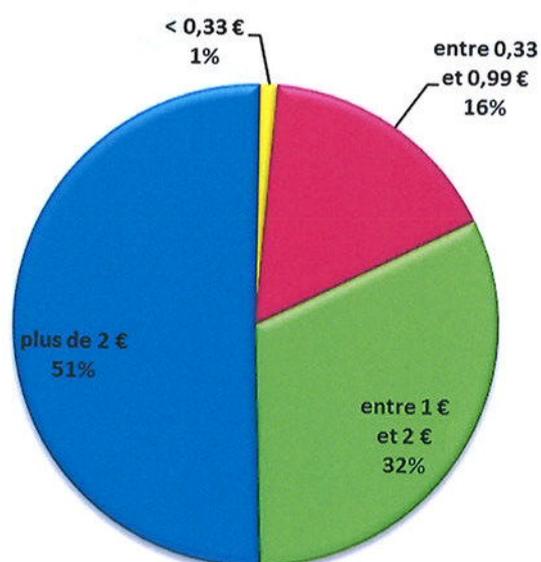


🏠 ... par nombre d'enfants

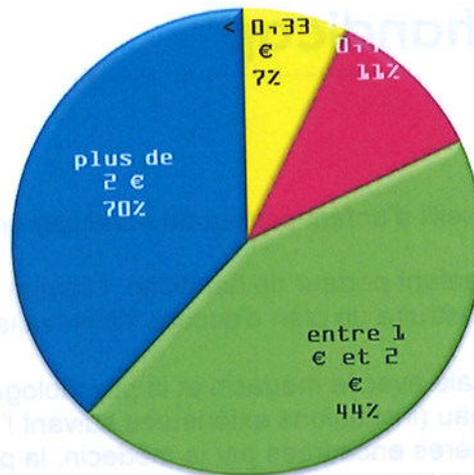


🏠 ... par participation familiale

En 2016, la participation familiale moyenne est de 1.88 €, pour une facture moyenne de 295.33 €.

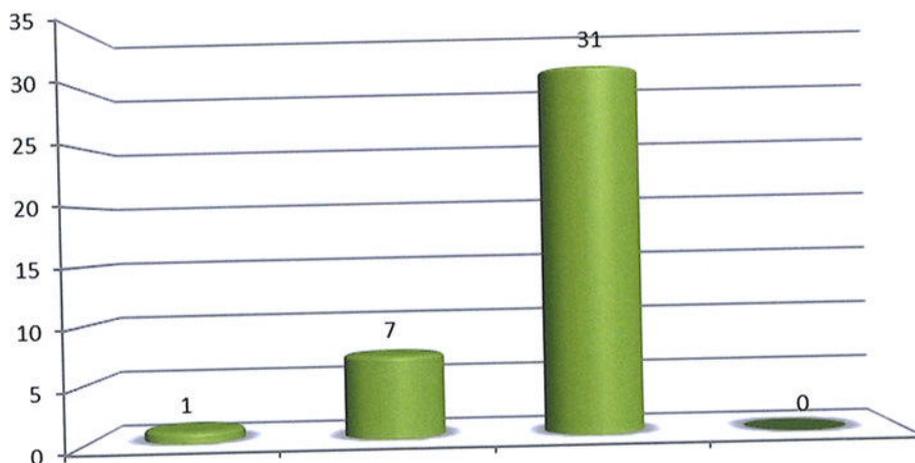


En 2015, la participation familiale moyenne était de 1,70 €, pour une facture moyenne de 250,83 €.



2. File active des enfants et des familles accueillies en 2016

Nombre d'entrées d'enfants par trimestre



3. Actions relatives à l'insertion d'enfants porteurs de handicap

Le multi-accueil D3 n'a pas accueilli d'enfant porteur de handicap en 2016.

En cas de projet d'accueil d'un enfant porteur de handicap, l'équipe pluridisciplinaire du multi-accueil D3 est en mesure de construire un plan d'accueil individualisé (PAI) :

- 🏠 Entretien ou visite médicale avec le médecin et la psychologue du multi-accueil
- 🏠 Mise en lien avec le réseau (institutions extérieures suivant l'enfant)
- 🏠 Réunions d'équipe régulières encadrées par le médecin, la psychologue et la directrice afin d'adapter l'accueil au quotidien
- 🏠 Formation du personnel en regard des objectifs à atteindre

Relations avec les réservataires et les tutelles

1. Rencontres avec les réservataires

- 17 Juin 2016 : Présentation du rapport d'activité 2015 et visite de la structure en présence de la Directrice générale petite enfance Ville de Bordeaux, de la Coordinatrice générale petite enfance Ville de Bordeaux, la coordinatrice secteur Ville de Bordeaux, le contrôleur de gestion Ville de Bordeaux, le Chargé de contrats complexes Ville de Bordeaux, la Directrice des opérations de La maison Bleue, la Déléguée commerciale grand sud-ouest La Maison Bleue, la Directrice crèche D3 et la Directrice Adjointe crèche D3.
- 4 permanences de pré-inscriptions : 25/2/2016, 21/4/2016, 24/6/2016, 27/10/2016
- 3 commissions d'attribution du secteur Centre Caudéran ont eu lieu le 29 février 2016 (mutation), 7 Avril 2016 et 17 Juin 2016
- 14 Mars 2016 : Réunion de préparation de commission d'attribution du secteur Centre Caudéran.
- 11 Mai 2016 : Réunion de présentation du portail famille à la cité municipale, en présence de la Directrice générale petite enfance Ville de Bordeaux, la coordinatrice générale petite enfance Ville de Bordeaux, la coordinatrice secteur Ville de Bordeaux, la déléguée commerciale grand sud-ouest La Maison Bleue et la Directrice crèche D3.
- 2 visites de la structure et réunions avec la coordinatrice secteur Ville de Bordeaux et la Directrice de la crèche D3 : 24 Mars 2016 et 18 octobre 2016
- Réunion des directeurs des EAJE de Bordeaux, à la cité municipale, dans le cadre des discussions avec la Région concernant les besoins en effectifs d'auxiliaires de puériculture, le 21 mars 2016.
- Le 20 octobre 2016 Réunion d'information « sécurité au sein des EAJE » à la Cité Municipale :

2. Visites de tutelles et autres

- 5 janvier 2016, visite PMI et analyse de fonctionnement par le Docteur de la PMI.

Activité

1. L'occupation de la crèche

Nombre de jours d'ouverture	227 jours
Nombre d'enfants accueillis	123 enfants (sur la base de calcul de la file active)
Nombre d'heures de présence	119 660.44 heures
Nombre d'heures facturées	152 096.48 heures
Nombre d'heures annuelles d'ouverture au regard du nombre de places	156 630 heures

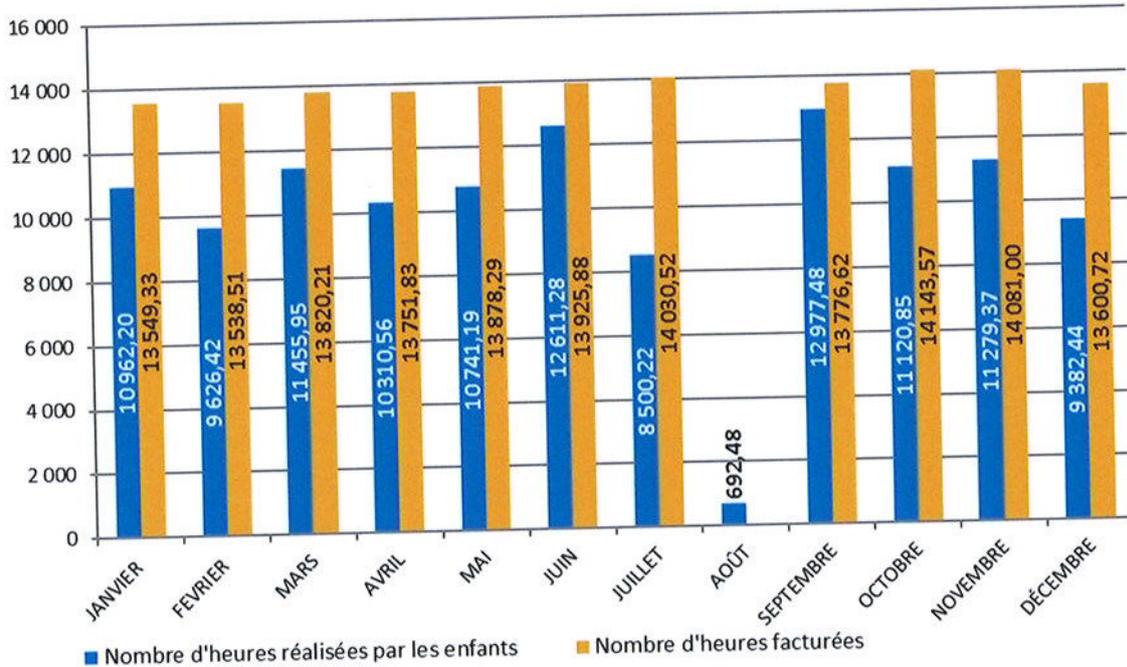
Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

Taux d'occupation	2015	2016
Taux d'occupation réel	62,11 %	76.40%
Taux d'occupation sur le facturé	77,54 %	97.11%

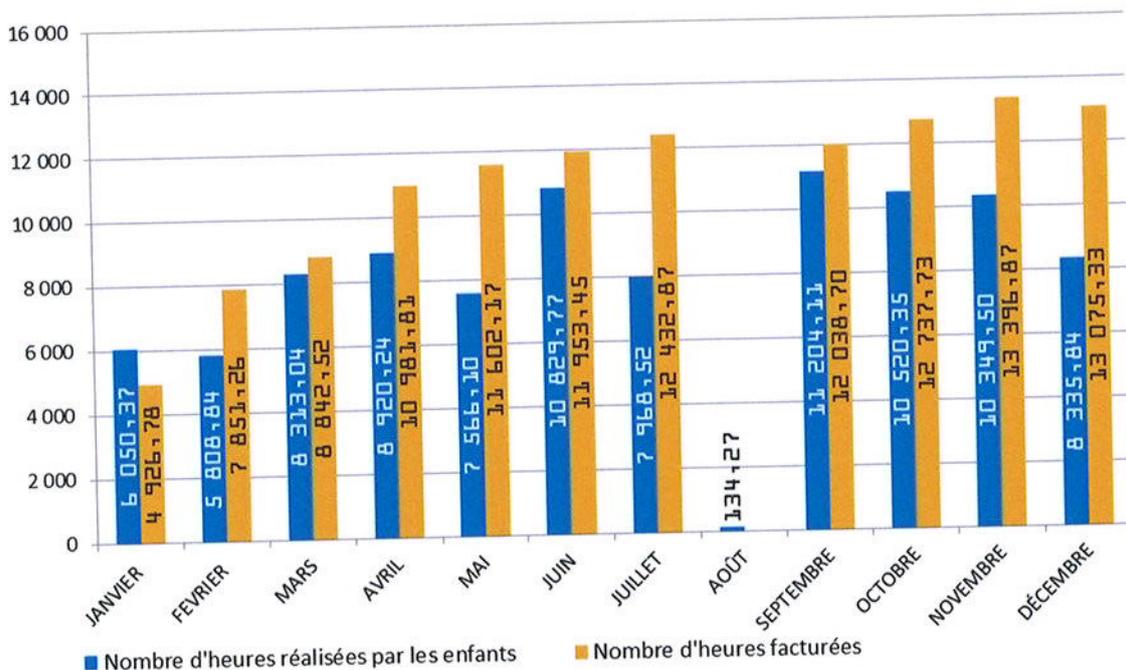
Occupation mensuelle de la crèche	2015	2016
Heures réelles	8 000,08	9 971.70
Heures facturées	10 894,50	13 826.95

Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.

Données d'activité 2016



Données d'activités 2015



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demie heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. ».



(The following table content is extremely faint and illegible due to low contrast and blurring. It appears to be a multi-column table with several rows of data.)

Eléments financiers

Montant horaire PSU 2016

Le taux de PSU effectif en 2016 est de 4,69 €/heure

INDICATEURS 2016	MONTANT	Régulier	Occasionnel
Coût par heure de présence physique :	7,27 €		
Coût annuel par place :	14 324,97 €		
Montant des participations familiales par régime :	277 310,71 €	261 681,14 €	15 629,57 €
Montant PSU Caf :	431 510,00 €		
Montant PSU MSA :	345,00 €		
Prix de revient par heure facturée :	5,71 €		

Principales variations du prévisionnel

Le montant de la participation de la ville (M1-M2) est de 226 512 décomposée ainsi : 264 504- 37 992. Le montant de 37 992 correspond :

- aux provisions pour reversement lié au taux d'occupation financier supérieur à 82% : 24 992 €
- au reversement lié à la vente d'une place entreprise : 10 000 €
- à la pénalité pour un taux d'occupation réel inférieur à 70% l'année d'ouverture : 3 000 €

Les charges de personnel ont été moins importantes que celles prévues en raison des délais de recrutement pour remplacer certains départs et de certaines primes non versées en raison de ces mêmes départs.

Les achats sont moins importants que prévus notamment les lignes de fournitures, sécurité, et pharmacie. Un nouveau partenariat négocié avec le fournisseur Crèches & Co permet d'optimiser les achats pour toutes les crèches du groupe.

Les dépenses de changes ont été imputées sur la ligne budgétaire Produits pharmaceutiques (y compris hygiène).

Les services extérieurs sont plus importants que prévus notamment les lignes d'alimentation et entretien, en raison d'une meilleure fréquentation

Les frais de service support

Les frais de service correspondent aux frais de siège affectables aux crèches. Leur calcul est le suivant :

	2016 - €
Frais de personnel	- 5 704 075
AUTRES CHARGES	- 2 819 467
LOCAUX ET CHARGES	- 330 828
TOTAL	- 8 854 371
<hr/>	
CLE DE REPARTITION: NOMBRE DE BERCEAUX AGGREGEMENT DANS L'ANNEE	5 536
<hr/>	
FRAIS DE GESTION UNITAIRES	- 1 599,42 €/berceau

Les frais de gestion de la crèche D3 s'élèvent à 1599,42 € x 60 berceaux = 95 965 Euros

Les frais de gestion sont donc répartis dans le compte de résultat entre les lignes :

Services support : 67 466
 Publicité : 5100
 Formation : 8 870
 Rémunération gestionnaire : 14 529
 TOTAL = 95 965

Les frais de siège incluent notamment une partie du salaire de la coordinatrice, les salaires des volantes et du personnel intérimaire recrutés à la crèche ainsi que les coûts des fonctions support tels que la comptabilité et les ressources humaines. Par ailleurs, afin d'être en conformité avec le plan comptable de La Maison Bleue, les coûts de Publicité/Marketing et de formation sont imputés dans les frais de gestion. Une grande

partie des formations dispensées auprès du personnel des crèches est élaborée par le Service Formation du siège de La Maison Bleue : par exemple à l'entrée du personnel, les Fondamentaux de l'accueil du Jeune Enfant, mais aussi auprès de toutes les catégories de professionnels, le Jeu, le Soins, Observation et portage, Bienveillance, Eveil et enfant...

Autres produits

Le montant de 18 070 € correspondant aux autres produits de gestion courante se compose de la manière suivante :

706500 – Réserve AMEX	11 000 €
740100 – subvention contrats avenir	7 045 €
758000 – produits divers de gestion courante	25 €

Les cotisations des adhérents de 5 700 € correspondent aux frais de dossier des familles.

Etat des équipements

La méthode de calcul de l'amortissement est la règle de l'amortissement linéaire. Les biens de retour seront amortis sur la durée du contrat, vous en trouverez ci-après le détail.

Montants des fluides

Numéro de compte	Intitulé des comptes	Montant dépenses 2016 (en €)
60611000	Electricité	18 643,03
60613000	EAU	1 196,84



1. Compte de résultat



1. Compte de résultat

EN EUROS	DEPENSES	Année 1 2015	Réalisé	%	Année 2 2016	Réalisé	%
60	ACHAT	45 576	36 932	81%	46 488	36 640	79%
	Fournitures non stockables (électricité, gaz, carburants, chauffage...) et eau	20 340	17 583	86%	20 747	19 840	96%
	Frais généraux et administratifs	2 400	2 894	121%	2 448	1 433	59%
	Fournitures pour la sécurité des locaux (extincteurs, recharges...)	600		0%	612		0%
	Alimentations et boissons	-			-		
	Fournitures d'activités (consommables puericultures, jouets...)	10 200	8 117	80%	10 404	9 662	93%
	Produits pharmaceutiques (y compris hygiène)	12 036	8 338	69%	12 277	5 705	46%
	Divers				-		
61	SERVICES EXTÉRIEURS	63 473	62 709	99%	64 742	82 208	127%
	Alimentation (sous-traitance)	40 285	46 145	115%	41 091	61 503	150%
	Locations et charges locatives	2 196	1 494	68%	2 240	2 372	106%
	Entretien et réparation (s/biens immobiliers et mobiliers, maintenance)	12 712	9 117	72%	12 966	14 294	110%
	Prime d'assurance	4 200	3 964	94%	4 284	2 068	48%
	Entretien jeux extérieurs	4 080	1 989	49%	4 162	1 971	47%
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	55 007	141 610	257%	56 107	92 667	165%
	Personnels extérieurs (médecin, psychologue, CAC...)	14 017	11 400	81%	14 298	15 090	106%
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 710	1 776	48%	3 784	1 607	42%
	Autres services rendus par des tiers (service support)	28 200	119 943	425%	28 764	67 466	235%
	Publicité, publications et relations publiques	5 000	5 000	100%	5 100	5 100	100%
	Transports pour les activités	-			-		
	Déplacements, missions et réceptions	1 020	1 985	195%	1 040	1 377	132%
	Frais postaux et frais de télécommunications	3 060	1 507	49%	3 121	2 026	65%
	Divers				-		
63	IMPÔTS ET TAXES	57 494	52 643	92%	58 644	51 833	88%
	Impôts et taxes pour frais de personnel	37 669	35 249	94%	38 422	39 689	103%
	Autres impôts et taxes	19 825	17 394	88%	20 221	12 144	60%
64	CHARGES DU PERSONNEL	604 328	487 590	81%	616 414	503 019	82%
	Rémunération du personnel	446 702	385 432	86%	455 636	393 157	86%
	Charges patronales de sécurité sociale et prévoyance	142 241	92 376	65%	145 085	99 288	68%
	Autres charges sociales (Comité d'Entreprise, Médecine du Travail)	6 689	1 086	16%	6 823	1 703	25%
	Autres (dont formation)	8 696	8 696	100%	8 870	8 870	100%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				-		
	Charges diverses de gestion courante						
66	CHARGES FINANCIÈRES	2 142	1 712	80%	2 185	1 929	88%
66	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	26 600	22 061	83%	26 600	23 041	87%
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES / Participation des salariés	7 670	9 022	118%	7 823	53 633	686%
	Participation des salariés						
	Impot sur les sociétés	7 670	9 022	118%	7 823	53 633	686%
	REMUNERATION du gestionnaire après IS	14 244	14 244	100%	14 529	14 529	100%
	DEPENSES	876 533	828 524	95%	893 532	859 498	96%

	RECETTES	Année 1 2015	Réalisé	%	Année 2 2016	Réalisé	%
70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	876 533	816 427	93%	893 532	935 333	105%
	PS reçue de la CAF (& MSA) (MCAF)	419 979	343 921	82%	428 379	431 510	101%
	Participations des familles (Mfam)	195 201	211 153	108%	199 105	277 311	139%
	Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	261 353	261 353	100%	266 048	226 512	85%
		dont M1	261 353	100%	266 048	264 504	99%
		dont M2	0,00		-	37 992	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT		28 852			23 770	
	Cotisations des adhérents					5 700	
	Autres		28 852			18 070	
76	PRODUITS FINANCIERS						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	RECETTES	876 533	845 279	96%	893 532	959 103	107%
	RESULTAT	0	16 755		0	99 605	

DETAILS HYPOTHESES	Année 1	Réalisé	%	Année 2	Réalisé	%
Heures facturées	130 134	121 295	93%	130 134	152 096	117%
Heures réalisées	110 614	97 197	88%	110 614	118 211	107%
Heures maximum facturables	158 700	152 490	96%	158 700	156 630	99%
Taux de présentéisme financier	82%	79,5%		82,0%	97,1%	
Taux de présentéisme physique	70%	63,7%		70%	75,5%	
Evolution forfaitaire des coûts	2%			2%	4%	
Evolution forfaitaire des recettes	2%			2%	13%	
PSU/ heure facturée	3,23 €	2,84 €	88%	3,29 €	2,84 €	86%
PRIX DE REVIENT PAR HEURE FACTUREE	6,74 €	6,83 €	101%	6,87 €	5,65 €	82%
dont Participations familiales	1,50 €	1,74 €		1,53 €	1,82 €	
dont Prestation de service unique	3,23 €	2,69 €		3,29 €	1,92 €	
dont Participation Ville de Bordeaux	2,01 €	1,71 €		2,04 €	1,69 €	
PRIX DE REVIENT PAR HEURE DE PRESENCE REELLE	7,92 €	8,52 €	108%	8,08 €	7,27 €	90%

2. Tableau d'amortissement

- Le montant des dotations aux amortissements est moins important que celui prévu (bien que les investissements soient plus importants) car une partie des immobilisations dont des biens en propres a été amortie sur 10 ans au lieu de 5 ans.
- Le calcul des immobilisations sera rectifié sur 5 ans dès l'année suivante.



2. Tableau d'amorçage

Le tableau d'amorçage est un outil de travail qui permet de visualiser et de structurer les données de départ d'un projet. Il est généralement composé de plusieurs colonnes et de plusieurs lignes. Les colonnes représentent les différents aspects du projet (par exemple, les objectifs, les ressources, les risques, etc.) et les lignes représentent les différentes étapes du projet (par exemple, la planification, l'exécution, le suivi, etc.).

AMORTISSEMENTS 2016				CRECHE D3, BORDEAUX		
		VALEUR TTC		31/12/2016	VNC	
15 Ans						
050115	FC COLLECTIF 07 BORDEAUX -27/10	3 300,00 €	15	220,00 €	3 080,00 €	Bien propre honoraires architecte
		3 300,00 €		220,00 €	3 080,00 €	
10 Ans				31/12/2016	VNC	
050115	FC FA BREMART BORDEAUX	12 286,08	10	1 228,61 €	11 057,47 €	Bien de retour cuisine
050115	SAO BORDEAUX 11/2014	5 733,78	10	573,38 €	5 160,40 €	Bien propre production immobilisée
050115	FC FA BREMART BORDEAUX SOLDE	18 429,12	10	1 842,91 €	16 586,21 €	Bien de retour cuisine
050115	SAO BORDEAUX 12/2014	21 558,26	10	2 155,83 €	19 402,44 €	Bien propre production immobilisée
		58 007,24 €		5 800,72 €	52 206,52 €	
5 Ans				31/12/2016	VNC	
050115	FC IDF BORDEAUX D3 - ACPTE	11 248,80	5	2 249,76 €	8 999,04 €	Bien de retour mobilier et matériel professionnel
050115	FC NATHAN BORDEAUX -23/10	39,35	5	7,87 €	31,48 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC NATHAN BORDEAUX - 21/10	6 001,40	5	1 200,28 €	4 801,12 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC BRUNEAU BORDEAUX D3- 17/10	630,00	5	126,00 €	504,00 €	Bien de retour fournitures
050115	FC MATHOU BORDEAUX	1 919,00	5	383,80 €	1 535,20 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC NATHAN BORDEAUX 24/11	43,00	5	8,60 €	34,40 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC WESCO BORDEAUX -25/11	887,74	5	177,55 €	710,19 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC CENTEX BORDEAUX -27/11	592,09	5	118,42 €	473,67 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC ORANGE BORDEAUX	160,15	5	32,03 €	128,12 €	Bien de retour installation téléphonique
050115	FC PICHON BORDEAUX -25/11	499,84	5	99,97 €	399,87 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC EDF BORDEAUX -25/11	214,74	5	42,95 €	171,79 €	Bien de retour installation électrique
050115	FC PICHON BORDEAUX -25/11	55,97	5	11,19 €	44,77 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC BOTAPIS BORDEAUX -24/11	534,00	5	106,80 €	427,20 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC IDF SOLDE BORDEAUX -27/11	1 512,23	5	302,45 €	1 209,78 €	Bien de retour mobilier et matériel professionnel
050115	FC CDB BORDEAUX -22/10	274,09	5	54,82 €	219,27 €	Bien de retour produits d'hygiène
050115	FC CENTEX BORDEAUX -20/11	1 242,90	5	248,58 €	994,32 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC WESCO BORDEAUX -19/11	7 453,55	5	1 490,71 €	5 962,84 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC EDF BORDEAUX 19/11	1 034,30	5	206,86 €	827,44 €	Bien de retour installation électrique
050115	FC JOEL MOREAU -BAIL BORDEAUX	2 436,00	5	487,20 €	1 948,80 €	Bien de retour honoraires
050115	FC BRUNEAU BORDEAUX - 28/11	6 539,48	5	1 307,90 €	5 231,59 €	Bien de retour fournitures
050115	FC BRUNEAU BORDEAUX - 28/11	339,00	5	67,80 €	271,20 €	Bien de retour fournitures
050115	FC EMB SERVICES BORDEAUX 29/11	2 521,48	5	504,30 €	2 017,18 €	Bien de retour matériel de cuisine
050115	FC ADAPEI 79 -BORDEAUX 30/11	24 753,53	5	4 950,71 €	19 802,82 €	Bien de retour mobilier
050115	FC PICHON BORDEAUX	16,67	5	3,33 €	13,33 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC EDF BORDEAUX	612,61	5	122,52 €	490,09 €	Bien de retour installation électrique
050115	FC ABACA SERRURIER -BORDEAUX	450,00	5	90,00 €	360,00 €	Bien de retour serrurerie
050115	FC WESCO BORDEAUX	654,42	5	130,88 €	523,54 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC NATHAN BORDEAUX	154,62	5	30,92 €	123,70 €	Bien de retour matériel pédagogique
050115	FC ORANGE BORDEAUX	41,11	5	8,22 €	32,89 €	Bien de retour installation téléphonique
050115	FC ORANGE BORDEAUX	305,76	5	61,15 €	244,61 €	Bien de retour installation téléphonique
050115	FC PHINELEC BORDEAUX 31/12/14	2 402,40	5	480,48 €	1 921,92 €	Bien de retour installation électrique
050115	FC BRUNEAU BORDEAUX 17/12/14	245,28	5	49,06 €	196,22 €	Bien de retour fournitures
050115	FC BRUNEAU BORDEAUX 22/12	20,50	5	4,10 €	16,40 €	Bien de retour fournitures
050115	FC NATHAN BORDEAUX 19/12/14	48,43	5	9,69 €	38,75 €	Bien de retour matériel pédagogique
290115	FC PUZZLE BORDEAUX -SOLDE	3 276,00	5	655,20 €	2 620,80 €	Bien de retour matériel pédagogique
010215	FC DARTY BORDEAUX	219,52	5	43,90 €	175,61 €	Bien de retour équipement
010415	FC HOPTIS BORDEAUX D3 - 31/01/15	2 460,04	5	492,01 €	1 968,03 €	Bien propre logiciel de gestion de crèche
010415	AV NATHAN BORDEAUX 04/02/15	-115,27	5	-23,05 €	-92,22 €	Bien de retour matériel pédagogique
011015	FC BUREAU VERITAS BORDEAUX-12/08	600,00	5	120,00 €	480,00 €	Bien propre sécurité
011015	FC AQUA TOOLS -BORDEAUX D3	2 574,00	5	514,80 €	2 059,20 €	Bien de retour analyses bactériologiques
011116	FC MATHOU BORDEAUX 3 31/08	1 217,44	5	40,03 €	1 177,41 €	Bien de retour matériel pédagogique
		86 116,15 €		17 019,77 €	69 096,38 €	
TOTAL		147 423,40 €		23 040,49 €	124 382,90 €	

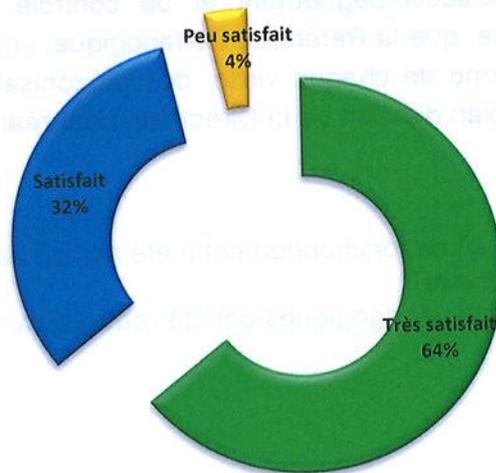
Mesure de la Qualité

1. Satisfaction des parents

Taux de retour des questionnaires

Conclusion
Vous êtes

29.79 %
(Calculé sur la base du nombre d'enfants inscrits)



Le détail des réponses des parents aux différentes questions est présenté en annexe.

2. Audits de crèche

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité du fonctionnement des crèches, La Maison Bleue s'est dotée d'un pôle Qualité qui travaille en étroite collaboration avec tous les services, et plus particulièrement les services des Opérations et Pédagogique.

C'est ainsi que différents outils ont été développés pour accompagner la Directrice de crèche dans ses missions quotidiennes, et la Coordinatrice dans ses missions d'encadrement et de contrôle du bon fonctionnement des crèches. La Référente Pédagogique dispose elle aussi d'outils adaptés visant à accompagner la crèche dans la mise en œuvre du projet éducatif de La Maison Bleue et le développement de son projet pédagogique.

Ce travail d'accompagnement et de contrôle est acté par des audits réalisés tant par la Coordinatrice, que la Référente Pédagogique, voire la Responsable Qualité. Un compte-rendu est établi au terme de chaque visite, des préconisations émises, voire des actions correctives sont portées au plan d'action de la Directrice. Leur réalisation est ensuite contrôlée par la Coordinatrice.

En 2016,

- un audit de fonctionnement a été réalisé par le service des opérations le 3 juin 2016 (grille d'audit en annexe) ;
- 2 audits pédagogiques ont été réalisés par la référente pédagogique.

Le personnel



le personnel

1. La composition de l'équipe au 31 décembre

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Contrat	Observations
Directrice	1	Diplôme d'État de Puéricultrice	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Directrice Adjointe	1	Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Éducateur de Jeunes Enfants	1	Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Prise de poste en Avril 2016.
Éducatrice de jeunes enfants	1	Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Prise de poste en Aout 2016.
Auxiliaire de puériculture	1	Diplôme d'État d'auxiliaire de Puériculture	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Prise de poste en Septembre 2016.
Auxiliaire de puériculture	1	Diplôme d'État d'auxiliaire de Puériculture	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de puériculture	1	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de puériculture	1	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	En congé parental, remplacée par Mme B.
Auxiliaire de puériculture	0.8	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de puériculture	1	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Prise de poste en Janvier 2016.
Auxiliaire de puériculture	1	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture	<input type="checkbox"/> CDI <input checked="" type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Remplacement d'une salariée en congé parental
Auxiliaire de crèche	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de crèche	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de crèche	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de crèche	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Prise de poste en Mai 2016

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Contrat	Observations
Auxiliaire de crèche	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de crèche	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Auxiliaire de crèche	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Agent de service	1		<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	CUI CIE, clause insertion ; en arrêt maladie Novembre et décembre 2016
Agent de service	1		<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Emploi avenir, Clause insertion Actuellement en congé parental
Agent de service	1		<input type="checkbox"/> CDI <input checked="" type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Remplacement d'une salariée en congé parental
Agent polyvalent	0.7	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	
Agent de service	1	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance	<input type="checkbox"/> CDI <input checked="" type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Prestataire	Remplacement d'une salariée en arrêt maladie
Total ETP	19.5 ETP			
Moyenne annuelle du ratio (Personnel qualifié)	53%			

2. Plan de formation

2.1 Actions de formations conduites en 2016

Nom Formation	Date	Durée en heures	Fonction
HACCP	10/02/2016	7	Directrice de crèche
Parcours de management	01/07/2016	7	Directrice
	27/05/2016	7	Directrice
	13/06/2016	7	Directrice
		7	Auxiliaire de crèche
Gestes d'urgence à l'enfant	23/08/2016	7	Auxiliaire de crèche
		7	Auxiliaire de crèche
		7	Auxiliaire de crèche
		7	Auxiliaire de crèche
		7	Auxiliaire de crèche
		7	Auxiliaire de crèche
		7	Auxiliaire de crèche
		7	Auxiliaire de puériculture
		7	Auxiliaire de puériculture
		7	Agent polyvalent
		7	Agent de service
		7	Agent de service
		7	Directrice
		7	Adjointe de direction
		7	Auxiliaire de puériculture
		7	Auxiliaire de puériculture
		7	Auxiliaire de puériculture
		7	Educatrice de Jeunes Enfants
7	Educatrice de Jeunes Enfants		
Entretien d'évaluation	26/09/2016	7	Directrice
Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant	25/08/2016	7	Auxiliaire de Crèche
		7	Auxiliaire de Puériculture
		7	Educatrice de Jeunes Enfants
Total		196 heures	

3. Stagiaires accueillis

Stagiaire	Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
DUP E	18 ans	Adonis	Du 22/02/2016 au 28/2/2016	Préparation concours IFSI
BEN A	29 ans	Pôle emploi	04/07/2016 au 22/07/2016	Reconversion professionnelle
ROO C	44 ans	SAF Point F	Du 21/11/2016 au 16/12/2016	Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance

4. Etat des lieux de l'absentéisme

Absence injustifiée	Congé sans solde	Maladie
7,00		35,00
		247,34
	21,00	21,00
		35,00
7,00	14,00	133,00
7,00		
		14,00
	7,00	
		42,00
	84,00	224,00
		7,00
	84,00	7,00
		28,00
		42,00
		7,00
		70,00
		317,34
		21,00
		49,00
		49,00
		84,00
	21,00	
		256,67
		49,00
		28,00
		7,00
	24,50	
		14,00
		182,00
		7,00
	7,00	35,00
		7,00
	21,00	

	Absence injustifiée	Congés sans solde	Maladie
Taux d'absentéisme	0,05%	0,69%	4,91%



4. Etat des lieux de l'observatoire

Année	Indicateur	Evolution	Commentaire
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040

...
...

5. Relevé annuel des événements ayant eu un impact réel sur le fonctionnement de l'établissement

Aucun évènement n'a empêché l'ouverture de l'établissement, quelques évènements indésirables ont eu un impact sur le fonctionnement soit :

Un événement majeur concernant le problème de Légionnelle de Septembre à Novembre 2016, ayant entravé le fonctionnement de l'établissement quant à l'utilisation du réseau d'eau chaude sanitaire (cf. liste des travaux effectués en 2016 en annexe et résultats d'analyses SILIKKER).

Mesures correctives et plan d'action :

- 📌 Contact en urgence du prestataire maintenance : société LECOQ
- 📌 Information du médecin de crèche, de la PMI, du public accueilli sur la structure (professionnels et familles), de l'ARS, de la médecine du travail
- 📌 Mise en place de filtres pour garantir l'utilisation du réseau d'eau le temps du traitement
- 📌 Mise en place du carnet de suivi sanitaire
- 📌 Contres analyses post- traitement (laboratoire Mérieux) : résultats satisfaisants

📌 Interventions du prestataire maintenance, société LECOQ :

- 19/9/2016 Intervention suite à FEI légionnelle positive, choc thermique sur ballon
- 21/9/2016 : 2ème choc thermique à 70° mais pas assez de puissance pour faire le choc sur toute la boucle.
- 27/9/2016 : pose vanne de vidange et détartrage ballon
- 3/10/2016 : pose des enregistreurs T° (2 semaines) Changement clapet suite reflux mitigeur.
- 12/10/16 : remplacement résistance ballon d'eau chaude (fuite eau salle motricité)
- 9/11/2017 : Prélèvements analyse Légionnelle le 10/11/2016
- 12/12/2017 : changement des mousseurs suite arrêt des filtres légionnelle

Des températures relevées au sein des unités lors des journées ensoleillées : effet de serre observé dans les unités du premier étage. Des relevés de température au maximum de 42 degrés dans les couloirs du premier étage et 37°C dans les unités de bébés lors de la canicule en Juillet 2016.

Mesures correctives et plan d'action :

- 📌 Relevées de températures régulières durant la journée et en systématique à l'ouverture et fermeture
- 📌 Information faite à la société de maintenance (LECOQ)

6. Annexe 5 du projet social

Recrutement 2 CDI emploi avenir

Engagement respecté : collaboration avec le PLIE de Bordeaux et organisation de 2 journées d'entretien de recrutement au sein du PLIE en période préouverture.

1 CDI emploi avenir auxiliaire de crèche

1 CDI emploi avenir agent de service

Recrutement d'un salarié reconnu travailleur handicapé en CDI :

Engagement respecté : collaboration avec le PLIE de Bordeaux qui s'était mis en ration avec Cap emploi pour organiser un recrutement sur le PLIE lors des 2 journées d'entretiens de recrutement.

1 CDI reconnu travailleur handicapé auxiliaire de crèche

Remarques : LMB contribue à l'insertion professionnelle car 3 salariés recrutés relèvent de la clause insertion

Recrutement également d'un salarié sur un contrat CUI

Recrutement d'au moins 2/3 des salariés issus du bassin local :

Engagement respecté, à l'ouverture, 12 salariés étaient issus de la CUB

 Fichier EXCEL transmis au PLIE non nominatif

Au total, nous avons comptabilisé 3 150 heures d'insertion 2016.



Nom	Prénom	Ville	Nbr heures réalisées sur le chantier																			
			mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	Dec 16
I	K	33000 Bordeaux	123,67	144,67	151,67	151,67	81,67	116,67	130,67	0	137,67	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
L	E	33640 Portets	151,67	151,67	151,67	151,67	151,67	123,67	151,67	151,67	151,67	151,67	144,67	151,67	137,67	151,67	109,67	53,67	144,67	151,67	137,67	144,67
N	A	33300 Bordeaux	151,67	151,67	130,67	151,67	123,67	123,67	151,67	144,67	151,67	60,67	151,67	151,67	151,67	144,67	116,67	53,67	151,67	151,67	95,57	0

Bassin local d'emploi

Concernant la notion de bassin local d'emploi, sur 21 professionnelles présentes dans les effectifs de Bordeaux en juin 2016, 18 personnes résident au sein d'une des communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Concernant, les salariés de la crèche D3 sur 2016 :

- 1 ETP reconnu travailleur handicapé
- 2 ETP emploi avenir
- 1 ETP contrat aidé CUI
-

Dans ces ETP, 3 d'entre eux relèvent de la clause insertion de la Ville de Bordeaux.

7. Rencontres Emploi handicap

Concernant la participation de la Maison Bleue aux Rencontres Emploi Handicap organisées en novembre de chaque année, La Maison Bleue n'y a pas participé en 2016 car nous n'avions pas d'offres d'emploi à pourvoir au moment précis du salon et que la responsable nous a indiqué en 2015 déjà qu'il n'était pas pertinent pour nous de participer dans ce cas.

Nous privilégions plutôt un partenariat de proximité avec le PLIE ou Cap emploi sur ce type de recrutement.

Cependant nous menons d'autres actions sur le sujet :

- ☺ Signature de la charte de la diversité en 2017
- ☺ Depuis la création de La Maison Bleue, et dans le cadre de chaque ouverture de crèche, nous favorisons l'intervention d'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), notamment concernant le mobilier des crèches et le matériel pédagogique.
- ☺ Les salariés bénéficiant de RQTH sont accompagnés dans les démarches de maintien dans l'emploi de telle sorte que l'adaptation de poste du salarié se fasse au plus près de ses préoccupations.
- ☺ Les démarches administratives concernant le handicap sont favorisées grâce à l'obtention de trois jours de congés supplémentaires pour tous les salariés bénéficiaires d'une RQTH qui en font la demande.
- ☺ Nous prévoyons de mettre en place des plans de formation et de communication, à destination de nos managers, afin qu'ils soient informés sur les critères de discrimination et qu'ils puissent la neutraliser

8. Modifications éventuelles de l'organisation du service

Mise en place du protocole de mise en sûreté (Septembre 2016)

L'accueil « occasionnel »

- 🏠 L'accueil d'enfant en occasionnel ou temps partiel moins de 3 jours, n'est pas forcément réalisé au sein de l'unité « occasionnel ». En effet, les enfants fréquentant l'établissement en « occasionnel » (notamment pour des besoins des familles pendant les vacances scolaires) sont inscrits sur des places vacantes dans les unités, où des enfants sont absents (pas forcément dans l'unité occasionnelle).
- 🏠 Pour les périscolaires (mercredis ou occasionnel pendant les vacances scolaires), l'accueil est priorisé dans l'unité que l'enfant fréquentait l'année précédente, donc pas forcément dans l'unité occasionnel mais en fonction des places et des repères habituels de l'enfant.
- 🏠 Dans le même objectif, concernant les repères et la continuité de référence, en cas d'augmentation de contrat d'un enfant accueilli dans l'unité occasionnelle, une continuité du lien est assurée et l'enfant reste dans la même unité (repères au sein du groupe, repères d'espace, repères de référence)
- 🏠 Les petits bébés (avant 12 mois), même en occasionnel, sont prioritairement accueillis dans les unités de bébés au premier étage. En effet, la biberonnerie et des dortoirs adaptés au plus petits sont situés sur les unités des premiers étages. Dans ce cas, lors de la deuxième année de crèche, les enfants rejoignent le groupe « petit occasionnel »

8. Modifications éventuelles de l'organisation du service

Mise en place du protocole de prise en charge (septembre 2016)

1. Accueil des enfants

Le service a été réorganisé en deux équipes afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants et des parents. Les équipes sont composées d'une directrice, d'une adjointe et de deux assistantes maternelles. Cette réorganisation a permis de renforcer le lien entre les équipes et de garantir une continuité de la prise en charge des enfants.

Le service a également été réorganisé en deux équipes afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants et des parents. Les équipes sont composées d'une directrice, d'une adjointe et de deux assistantes maternelles. Cette réorganisation a permis de renforcer le lien entre les équipes et de garantir une continuité de la prise en charge des enfants.

Le service a également été réorganisé en deux équipes afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants et des parents. Les équipes sont composées d'une directrice, d'une adjointe et de deux assistantes maternelles. Cette réorganisation a permis de renforcer le lien entre les équipes et de garantir une continuité de la prise en charge des enfants.

Le service a également été réorganisé en deux équipes afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants et des parents. Les équipes sont composées d'une directrice, d'une adjointe et de deux assistantes maternelles. Cette réorganisation a permis de renforcer le lien entre les équipes et de garantir une continuité de la prise en charge des enfants.

Volet Accueil des enfants et des Familles





Volet Accueil des enfants et des familles

1. L'inscription

🏠 La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec le réservataire, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la ville et des possibilités d'accueil de la structure.

🏠 Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, en présence de leur enfant.

Cette rencontre permet de constituer le dossier administratif de l'enfant (autorisations, contrat d'accueil). Le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil d'habitudes de vie de l'enfant à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce RDV, les parents reçoivent le petit livre bleu qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



🏠 La visite des locaux

La Directrice présente la structure, les professionnelles. Elle décline les grands axes du projet pédagogique.

Durant cet échange, le parent peut exprimer son ressenti. Il peut notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes du sien, etc.

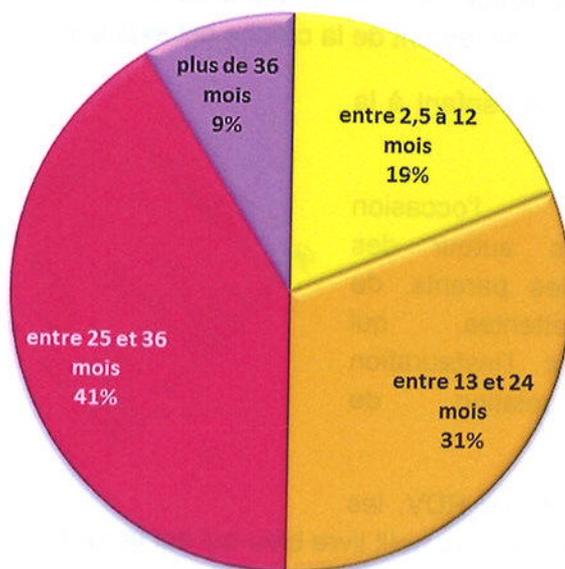


2. La semaine d'accueil (l'adaptation)

📌 Introduction

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, échanger et créer des liens avec les professionnels. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

📌 Nombre d'enfants accueillis sur l'année



🏠 Déroulé de la première semaine d'accueil



DEROULEMENT DE LA 1^{ERE} SEMAINE D'ACCUEIL FI PDA 412-01

Version : 01
30 octobre 2013

DÉROULÉ TYPE D'UNE PÉRIODE D'ADAPTATION SUR UNE SEMAINE

	DUREE	ETAPES	LIEU	AVEC QUI ?	LES AUTRES ENFANTS
Jour 1	45mn à 1h00	Mise en relation Faire connaissance Observation	Hors de l'unité de vie (pour préserver l'intimité des échanges)	Un parent et la référente	Les autres enfants sont accompagnés dans un autre lieu par la référente relais.
Jour 2	1h00 à 1h15	Retour sur la journée précédente Présentation déroulement de journée, fonctionnement Observation Présentation des enfants et de l'unité de vie	Deux temps : 1. Hors de l'unité de vie 2. Dans l'unité de vie	Un parent et l'auxiliaire de référence + présentation du ou des relais	Les autres enfants sont accompagnés par la référente relais.
Jour 3	2h00	Retour sur la journée précédente Première séparation (max : 45mn) Transmissions Repas à la crèche	Dans l'unité de vie	Un parent et la référente Présence de la référente pendant le repas	Les autres enfants sont accompagnés par la référente relais.
Jour 4	4h00	Retour sur la journée précédente Séparation : au minimum 1h00 (temps de repas) Temps de repos Transmissions	Dans l'unité de vie	Présence de l'auxiliaire de référence	Les autres enfants sont accompagnés par la référente et la référente relais.
Jour 5	Max 6h00	Retour sur la journée précédente Séparation Temps de jeux Déjeuner Temps de repos Goûter Transmissions	Dans l'unité de vie	Présence de l'auxiliaire de référence et son/ses relais	Les autres enfants sont accompagnés par la référente et la référente relais.

🏠 Organisation de cette semaine d'accueil

Chaque parent arrive sur le lieu repéré, auprès de la référente : c'est la professionnelle qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

La référente échange avec le parent sur les habitudes de vie de son enfant (tétée, repas, sommeil, jeu, etc...) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes de la référente se mêlent à ceux du parent et, ensemble, référente, parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche d'« habitudes de vie » permettent de :

- être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents ;
- découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant ;
- tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche.

Pendant ces échanges, l'enfant peut commencer à explorer les espaces de vie.

3. L'accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant. : Problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosocial. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires son accueil en urgence dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n'avons pas accueilli d'enfants en situation d'urgence en 2016 (place d'urgence sur 2 semaines renouvelable 2 semaines)

Néanmoins, une mutation non prévue, d'un enfant de 2014, a été réalisée à la demande de la ville pour une situation particulière.

La crèche D3 a été en mesure d'organiser l'accueil à temps plein de l'enfant depuis Août 2016. Il a été mis en place un dispositif permettant une attention particulière :

- Collaboration avec la coordinatrice de secteur
- Prise de contact et rendez-vous avec la directrice de la crèche de départ
- Plusieurs Rendez-vous avec le médecin de crèche, la directrice, la psychologue et mise en place d'un PAI
- Prise de contact avec le médecin de PMI de secteur

Une mutation similaire sera organisée également, à la demande de la ville, au premier semestre 2017.

4. L'organisation de l'accueil

L'accueil du matin :

- L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.

- Les professionnelles se rendent disponibles et accueillantes. Elles doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. La professionnelle qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour.
- L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Pour cette même raison le doudou reste à disposition à tout moment de la journée.

Les retrouvailles :

- Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnelles aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.
- Les professionnelles restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.
- Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.

Pendant ces temps, la professionnelle accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Elle prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

Nos outils de prise en charge et de suivi de l'enfant :



- **Un classeur de transmission** contenant les fiches de suivi des enfants par section, les fiches de diversification, les fiches de poids, les tableaux des référentes : notre outil au quotidien dont les objectifs sont :

- ☒ *Garantir une traçabilité des éléments concernant : l'équipe pluri-professionnelle, les enfants, le public accueilli, et la gestion de l'établissement*
- ☒ *Contribuer à la bonne gestion de l'établissement en garantissant la transmission des informations entre l'équipe de direction ainsi qu'avec la personne assurant la continuité de la fonction de direction*
- ☒ *Contribuer à la bonne tenue de dossiers de suivi des enfants.*

- **Un agenda de transmissions par section :** agenda Azur/turquoise ; agenda Indigo/Topaze ; agenda Cobalt/Lavande dont les objectifs sont :

- ☒ *Permettre au professionnel, responsable de l'encadrement des enfants, de connaître les éléments indispensables pour satisfaire les besoins des enfants accueillis.*
- ☒ *Assurer l'accueil, sécurité et le bien-être des enfants au quotidien*
- ☒ *Favoriser les transmissions des éléments important entre l'équipe de terrain et les membres de la direction et permettre la communication des événements spécifiques nécessitant une traçabilité dans le dossier de l'enfant*

- **Des fiches de suivi du développement psychomoteur et des habitudes de vie à la crèche :**

Dont les objectifs sont :

- ☒ *Une base et une régularité des observations*
- ☒ *Un suivi régulier du développement et des habitudes de chaque enfant*
- ☒ *Une traçabilité et une harmonisation des pratiques*

5. Le déroulement de journée

🕒 Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser. 2 pôles d'accueils sont organisés sur la crèche D3 : un au rez-de-chaussée pour l'accueil des enfants des unités Indigo, Topaze, Lavande, Cobalt et 1 au premier étage pour l'accueil des enfants des unité Azur et Turquoise.

🕒 Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'EJE et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'Éducateur incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures etc...

La vie dehors

Le jardin, lieu de récréation de découvertes psychomotrices autres, lieu de défoulement, d'observation, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir à son Auxiliaire ou qu'il garde pour sa maman).



En 2016, l'équipe a développé un projet d'ouverture sur l'extérieur. Ainsi, les espaces extérieurs : allée, jardin terrasse, sont valorisés pour y organiser des ateliers plusieurs fois par jour.

Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.



Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (par une observation fine, tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle, moment de détente.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite ;

Au cours de l'année, les propositions d'autonomie se sont multipliées jusqu'à mettre en place le système de mini-self dès l'arrivée chez les plus grands.



🕒 « Le blé de la graine à l'assiette »

De la fin de l'hiver jusqu'à l'été, les enfants ont eu l'occasion de faire pousser du blé. Ainsi, les objectifs visés étaient :

- Découvrir les éléments minéraux et végétaux
- Observer l'évolution : structuration du temps, de l'espace et des couleurs
- Faire soi-même « chacun y met son p'tit grain »
- Développer l'estime de soi, l'autonomie en responsabilisant et valorisant chaque enfant.
- Développer la créativité, l'imaginaire : activité et lecture en lien.



🕒 Le temps des soins

Le repas terminé la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.



🕒 Le temps du sommeil

Chez les bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir tracé.



La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à un visuel affiché sur la porte de chaque dortoir. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est le bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc... la professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, changement de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

🕒 Le temps du goûter

Il se déroule selon les mêmes modalités que le déjeuner.

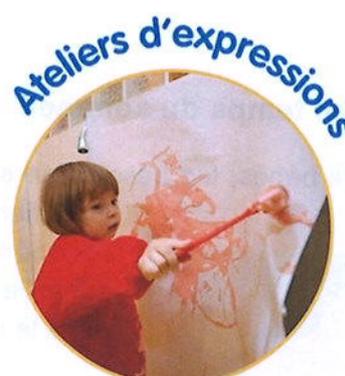
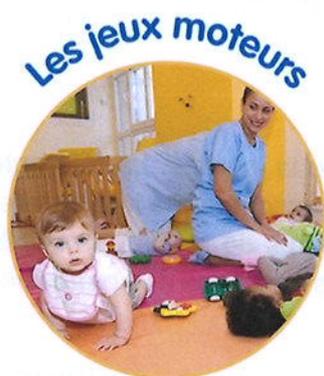
On ne réveille pas un enfant qui dort ; son goûter sera réservé puis proposé à la fin du tour de rôle. Cette méthodologie vise à préserver les repères du reste du groupe.

🕒 Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 15 h pour l'accueil régulier et avant 12h ou après 14h pour l'accueil occasionnel. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter. Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.

6. Éveil culturel, artistique et sensoriel de l'enfant, propositions d'activité et d'ateliers

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard de l'éducatrice qui l'aide à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.



Les jeux d'éveil sensoriels	La professionnelle va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.
Les jeux moteurs	Les enfants sont accompagnés quotidiennement au sein de la salle de motricité. Ils profitent de la structure motrice en bois ou des parcours moteurs. Les modules de motricités sont également installés soit dans l'espace extérieur, soit dans les unités de vie
Les jeux de manipulation	Des ateliers manipulation sont organisés en petits groupes. Différents supports sont mis à leur disposition : pâte à modeler, semoule...
Les jeux symboliques	Les espaces d'accueils sont organisés par coin. Les enfants y retrouvent des espaces symboliques comme la cuisine, le coin poupées, le garage...
Les jeux de construction	Les enfants ont des jeux de construction à disposition, toujours rangés au même endroit et repérables grâce aux supports visuels.
Les jeux d'agencements	Les jeux d'agencements avec différents supports, couleurs et formes sont à disposition des enfants, en accès jeux libre. La

	professionnelle accompagne l'enfant par le regard et la verbalisation mais laisse l'enfant découvrir et expérimenter par lui-même. « on ne fait jamais à la place »
Les jeux d'association	Des puzzles sont proposés en regard des différents âges. Les enfants sont accompagnés et valorisés mais l'adulte ne fait jamais à sa place.
Les supports narratifs	Des temps lectures sont organisés plusieurs fois dans la journée. D'autres supports narratifs sont utilisés comme le Kamishibai. Chaque Jeudi, un éducateur de jeunes enfants se déplace au bibliobus, qui est garé près de la crèche, et renouvelle l'empreint de livres, ainsi, de nouvelles propositions sont faites chaque semaine
Les ateliers d'expression et de créativité	Plusieurs supports créatifs sont proposés sur des ateliers en petits groupes : peinture, collage, manipulation ou déchirage de catalogue...
Les projets innovants	Dans le cadre du développement durable, les enfants ont accès à des bouteilles et des boites sensorielles réalisées avec du matériel recyclé.

7. Les fêtes et animations

Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains. Nous chantons « joyeux anniversaire » lors du temps de bonjour du matin. L'équipe verbalise tout au long de la journée et l'anniversaire est souhaité, lors du tour de rôle à table et pendant les moments de regroupement et de chansons.

Les animations au fil des mois :

Janvier :

- 📅 **Le 7 Janvier** : Nous avons tiré les rois à D3.
- 📅 **Le 21 janvier 2016** : Comptine du monde, semaine brésilienne



Février :

- 📅 **Février** : Comptine du monde, semaine Chinoise.



- 📅 **Le 3 Février** : Dégustation de crêpes de la Chandeleur.

Mars :

- 📅 **Le 1er Mars 2016** : D3 a fêté son premier carnaval. Les enfants ont ainsi pu profiter des ateliers : fresques, chamboule-tout, histoires et... chut....

Certains ont participé à leur première boum !!!

Nous avons assisté à un festival de déguisements : des princesses, des ours, des chiens, des coccinelles, des pirates, des lions, des Indiens et quelqu'un m'a dit qu'il avait croisé une licorne !



Le 25 Mars 2016 : repas de pâques

Avril

🏠 **Avril 2016 Comptines du monde, semaine Anglaise**

Concombres la menthe
Curry d'agneau
Purée de chou rouge
Brebicrème
Jelly à la fraise

ANGLETERRE
COMPTINE WEELS
ON THE BUS

🏠 **Avril 2016 : Nous avons planté les grains de blé**



Mai et juin

🏠 **Comptines du monde semaine Africaine :**

AFRIQUE - COMPTINE
TOUTOU YE

🏠 **Du 27 juin au 1er Juillet** : semaine du festival des parents

Pour plus de détails sur notre lien avec les familles, se référer au chapitre 8. « La vie des parents à la crèche ».

Juillet :

- 🏠 **Le 7 juillet :** Nous avons fêté la fin de l'année sous le thème de la campagne avec plus de 69 enfants, leurs parents, leurs frères et sœurs et pour certains leurs tontons, papis et mamies ! Certains ont gagné la course en sac ou la pêche aux canards. D'autres ont profité du buffet campagnard et du bal, sous le soleil Bordelais ! Même le chat et le lapin étaient de la partie ! La fan Zone était prête pour la demi- finale du soir : France/Allemagne !



Octobre :

🏠 Semaine du 10 au 14 octobre :

- Semaine du gout :** Durant toute la semaine, pour faire vibrer les papilles des enfants accueillis, en complément des menus élaborés spécifiquement par notre prestataire de repas, il est proposé aux enfants un temps de découverte d'un fruit par jour.
- Lundi : POMMES (des rouges plus sucrées aux vertes plus acidulées)
 - Mardi : CITRON (duo vert et jaune pour faire grimacer)
 - Mercredi : RAISIN (blanc, rouge et leurs petits pépins)
 - Jeudi : MELON (deux variétés pour les couleurs et les formes différentes)
 - Vendredi : BANANA !

Ces ateliers ont permis de découvrir d'où viennent ces fruits et comment ils poussent. De l'observation à la manipulation les enfants ont appréhendé les diverses couleurs, les textures des enveloppes, les odeurs, la constitution des fruits...

La phase de la dégustation des fruits et des jus ont mis tous les sens des enfants en éveil : vue, toucher, odorat, ouïe et bien évidemment le gout !

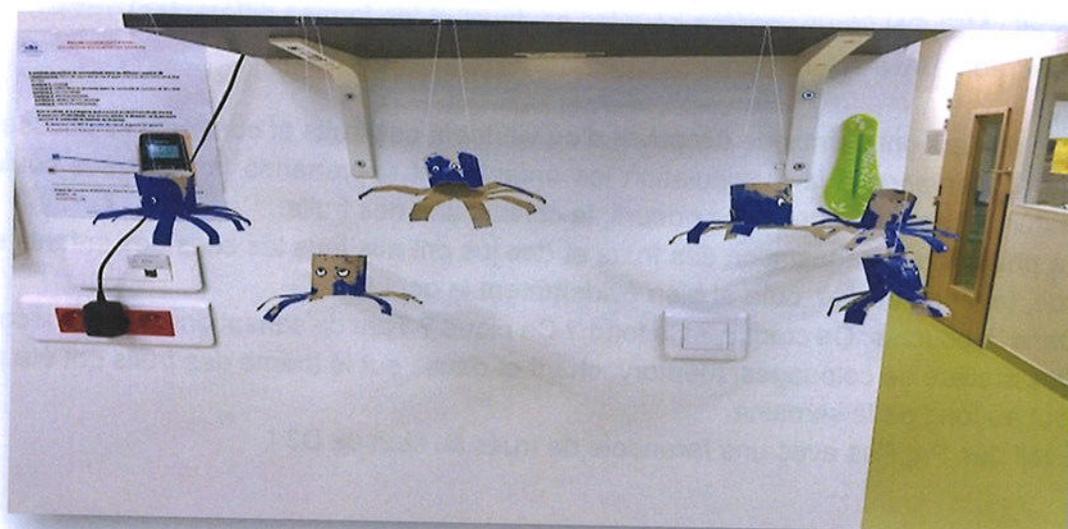
Dans la bouche : Ça croque ? Ça fond ? Ça pique ? Tant de sensations ont été découvertes ! Des ateliers de coloriages, memory, chant et danse sur le thème des fruits ont été proposés tout au long de la semaine.

Éveil des Papilles avec une farandole de fruits au sein de D3 !



Novembre :

- 15 Novembre : Journée du recyclage, atelier sensorialité et fabrication d'araignées avec des matériaux recyclés.



Le 21 Novembre : intervention de l'association 'PETIT BRUIT' auprès de 3 groupes de moyens et grands.

Découverte et manipulation du matériel musical pédagogique, adapté à la petite enfance.

Jeux de sensibilisation auditive,

Rythmes et percussions du monde,

Chansons et comptines,

Expression corporelle,

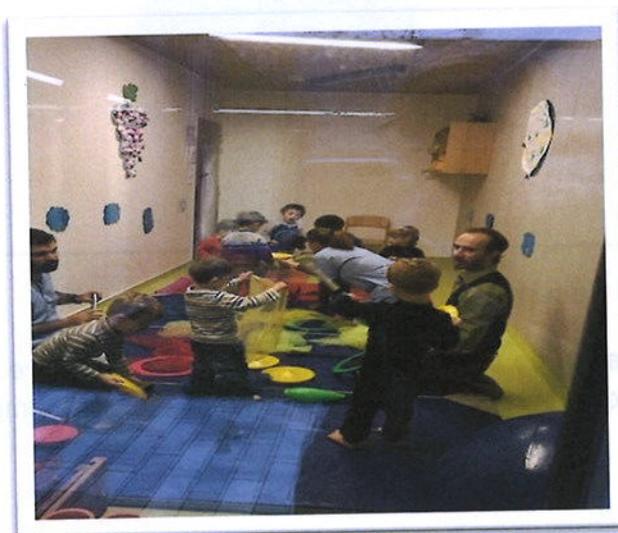
Jeux musicaux pour découvrir et vivre les divers paramètres de la musique

(Intensité, durée, hauteur, vitesse).



Le 30 Novembre : intervention de l'association ASPHYXIE auprès de 3 groupes de moyens et grands.

Découverte de l'art du cirque autour de différents matériaux : balles, plans inclinés, foulards...



Du 12 au 20 Novembre : Semaine de la solidarité

Une collecte de jouets a été organisée au sein de la crèche D3, la collecte a été donnée au secours populaire.



Décembre :

Le 15 décembre : D3 a fêté la fin d'année

Décoration de la structure puis Spectacle « *Je rêve à D3* » en petits groupes et repas de Noel pour les enfants, chocolat chaud et temps convivial pour les parents.



8. La vie des parents à la crèche

La Maison Bleue donne une place centrale aux parents dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis en œuvre, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leurs enfants.

🏠 La clef des parents :

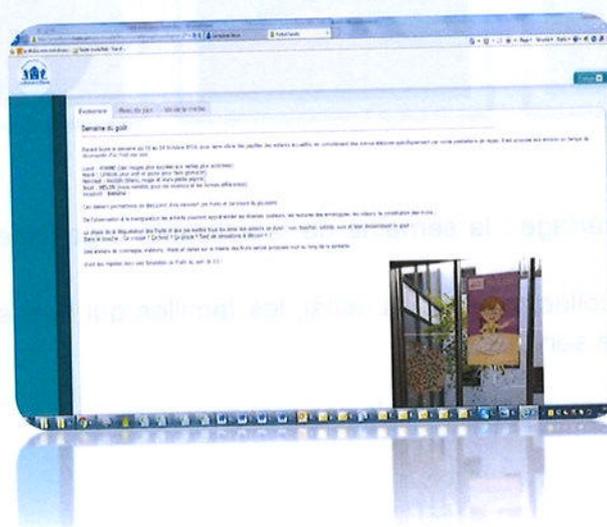
Le Café Parents :

Des cafés/goûters parents sont organisés au moins une fois par an. C'est l'occasion pour les parents de se croiser autour d'un café pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice. Cette année, un chocolat sur un temps convivial a été proposé le 15 décembre

Le portail famille : des actualités chaque semaine

L'année 2016 est marquée par le déploiement du portail famille. C'est une plateforme sécurisée qui regroupe toutes les informations nécessaires concernant l'établissement.

Véritable gazette électronique, le Portail Famille vous tient informé de la vie de la crèche : menus de la semaine, événements organisés par la crèche. Chaque temps fort de l'année est relaté via le portail famille : le carnaval, les fêtes, la semaine du goût, la semaine de la solidarité, le festival des parents...



Le partage des photos : Après chaque évènement, (fêtes, carnaval...) le cadre photo est installé dans l'accueil, ainsi, chaque parent peut voir défiler les images de l'évènement. Le cadre est laissé au moins une semaine après chaque temps fort... Chaque famille reçoit un courriel avec une ou plusieurs photos individuelles, de leur enfant, prise au cours de cet évènement.

Le club parents :

Le Festi'parents : organisé du 27 juin au 1er Juillet. Plusieurs parents ont été invités à partager un atelier ou un talent auprès d'un ou plusieurs groupes d'enfants. Les parents ont partagé avec nous : un match de Foot, du Théâtre, du Yoga, de la relaxation, des histoires, des Chansons en Anglais.



La bourse d'échanges et partage : la semaine de la solidarité organisée du 12 au 23 Novembre 2016.

La crèche a organisé une collecte de jouets, ainsi, les familles qui l'ont souhaité, ont apporté des jouets/livres dont elles ne se servaient plus.

La collecte a été donnée à une association : le secours populaire.

La communication :

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de la vie de leur enfant à la crèche par le biais des transmissions orales (des auxiliaires, des éducatrices), écrites (fiches de rythme essentiellement pour les bébés)

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein de la crèche D3, avec le psychologue ou le médecin de la crèche :

- Une réunion de rentrée,
- Des réunions thématiques.

Les Thèmes de réunions furent :

- Le 13 Octobre 2016 : (26 parents présents) Vie quotidienne et règlement de fonctionnement ; Présentation du projet pédagogique ; Questions des parents.
- Le 14 Avril 2016 (15 parents présents) : acquisition de la propreté, entrée à l'école et opposition

Un tableau d'affichage est à disposition des parents dans le hall d'accueil :

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement,
- Le projet éducatif,
- Les menus de la semaine,
- L'organigramme de la crèche,
- Des informations diverses.



Des réunions d'information à l'inscription :

Des rencontres individuelles sont organisées pour chaque inscription. À cette occasion, une visite de la structure et une présentation des grands axes du projet pédagogique sont proposées.

- **Un espace de parole :**

Afin que les parents puissent se connaître, échanger sur leurs pratiques, sur leurs difficultés ou simplement partager.

Ces rencontres sont animées par [le psychologue](#) et/ou un représentant extérieur à la structure. 16 familles ont bénéficié d'un entretien proposé par la psychologue de crèche en 2016.

- **Une enquête de satisfactions annuelle :**

Elle est l'occasion de s'assurer de la satisfaction des parents et de faire évoluer notre prestation si nécessaire.

Des graphes ont mis en image les réponses des parents à chaque item. Ils ont été affichés sur les panneaux d'information de la crèche pendant 30 jours. Un temps d'échange organisé lors des arrivées du matin ou des départs du soir a permis aux familles d'échanger avec la direction de la crèche sur les résultats enregistrés et revenir sur les remarques et observations formulées.

La participation des familles

Sachant que les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe compte sur eux pour :

- Transmettre les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant.
- Participer à la vie de la crèche (accompagnement pour sorties, animations diverses, festivités), les solliciter dans leurs compétences.
- Apporter des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service.
- Mettre en place une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

Le soutien à la parentalité

Une demande d'écoute et de reconnaissance émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles où d'entretiens si besoin.
- Celle du *médecin* qui outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicitée pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue*, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.

- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle où quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents).

De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.

9. Mesures prises pour faciliter l'accès à différentes catégories d'usagers

- 📍 Établissement accessible totalement aux personnes à mobilité réduite (ascenseur, accès aux toilettes handicapés, pas de marche pour accéder aux espaces...)
- 📍 Adaptation de la manière de communiquer au quotidien en fonction du public accueilli (parent malentendant : communication par courriel ; parents analphabète ou non francophone : communication directe ou par téléphone) ; notions de langues étrangères par les professionnels de l'équipe (Anglais, Allemand)

10. Moyens mis au service de l'information des usagers : Information sur les relations avec les familles

- ☒ En 2016 : déploiement du portail famille La Maison Bleue, disponible uniquement pour les familles dont un enfant a un contrat actif au sein de l'établissement (même pour les contrats occasionnels)

Le Portail Famille permet de :

- Réserver des heures d'accueil occasionnel ou des créneaux supplémentaires au contrat (uniquement pour les familles inscrites à la crèche)
- Consulter les actualités de la crèche : Menus, événements, informations sécurité, conseils, équipe pédagogique
- Contacter l'équipe dirigeante via l'onglet « contact »

- ☒ Tableau d'affichage, au niveau de l'accueil. Information sécurité, informations sanitaires, vie de la crèche, menus, affichage permanent (règlement de fonctionnement, autorisation d'ouverture...)
- ☒ Accueil physique : affichage hebdomadaire des professionnels en charge de la continuité de fonction de direction (sur la porte du bureau). Accueil et information durant les moments d'accueil du matin ou de départ.
- ☒ Communication par courriel à l'attention des familles (ordre du jour et invitation aux réunions de parents, factures, attestations fiscales...)

Relations avec les familles :

En plus des moyens de communication couramment utilisés au quotidien, les familles bénéficient de plusieurs modes de contact avec l'établissement :

- Entretien individuel au moment de l'inscription (en post commission) : présentation du projet d'établissement, réponses aux questions, constitution du dossier, mise en place du projet individualisé
- Entretien individuel (directrice, directrice adjoint, EJE), lors de la première semaine d'accueil
- Réunions de parent (réunion de rentrée ou par thème), au moins 3 par an ; café parents ou rencontres thématiques)
- Les transmissions quotidiennes : un accueil individualisé chaque matin et soir
- Des fêtes et des rencontres extraordinaires : fête d'hiver, fête d'été, festival des parents
- Une enquête de satisfaction annuelle
- Des entretiens individuels en regard des besoins ou des demandes (médecin, psychologue, directrice puéricultrice, EHE)



11. Le travail institutionnel

11.1 Les réunions d'équipe

Les réunions sont organisées chaque jeudi entre 13h30 et 15h00 avec l'équipe de l'unité, la directrice et/ou la Directrice adjointe, les éducatrices de jeunes enfants, la psychologue. 45 réunions pédagogiques d'unité de vie, 4 réunions d'équipe d'encadrement élargie et 2 réunions d'équipe entière (par moitié d'équipe) ont été organisées en 2016.

11.2 Le rôle du Médecin et du Psychologue

o Collaboration avec le médecin

Mme le Dr Elodie FAUGA est présente 3 heures tous les 15 jours, selon son planning affiché, de 10h à 13h. Elle est joignable par téléphone le reste de la semaine si besoin.

Lors de sa présence à la crèche, elle partage son temps entre :

- son travail de prévention auprès des enfants : elle revoit régulièrement les enfants, accompagnés de leurs parents ou de l'auxiliaire référente ; elle suit leur état vaccinal, leur développement staturo-pondéral.
- son travail de prévention auprès de l'équipe : rappel des règles d'hygiène, notamment pendant les épidémies de gastro-entérites.

Elle a participé largement à la vie institutionnelle de la crèche : les réunions avec les parents, les temps conviviaux avec les familles, les journées pédagogiques.

o Collaboration avec la psychologue

Mme Elodie PIQUEMAL est présente 5 heures tous les Jeudi, de 13h à 18h. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- à son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction ;
- réunion institutionnelle ;
- temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant) ;
- à la demande de la professionnelle, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente ;
- elle rencontre les parents à leur demande ;
- elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements ;
- elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie ;

- elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions ;
- elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas.

11.3 Supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par la Coordinatrice de La Maison Bleue avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion de crèches de l'entreprise et la cohérence de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège comme le directeur pédagogique, la responsable qualité... afin de partager les expériences terrains.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une analyse et une synthèse de la situation par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un bilan des préconisations et d'un plan d'actions pédagogiques.

11.4 Les journées pédagogiques

Dates	22 et 23 Août 2016
Programme	<p><u>22/8/2016 : Thème : l'ouverture sur l'extérieur :</u></p> <p>Découverte du jardin avec ses 5 sens et ses émotions</p> <p>Réflexion individuelle autour des représentations des sorties à l'extérieur.</p> <p>Travail en grand groupe : brainstorming en regard de la lecture des réflexions individuelles, puis Classement des différentes idées en 2 colonnes : les atouts/les freins</p> <p>Travail en grand groupe : comment contourner les freins ? Quels outils pourrait-on construire pour optimiser l'organisation des sorties ?</p> <p><i>Ateliers en petits groupes : 1ere partie</i></p> <p>Groupe A : Comment végétaliser la terrasse : construire un projet à mettre en place sur 2016/2017</p> <p>Groupe B : Comment optimiser les différents espaces du jardin (coin calme, grand jardin, allée)</p> <p><i>Ateliers en petits groupes : 2ème partie</i></p> <p>Groupe A : Comment végétaliser la terrasse : construire un projet à mettre en place sur 2016/2017.</p> <p>Groupe B : Comment optimiser les différents espaces du jardin (coin calme, grand jardin, allée).</p> <p>Retour et mise en commun des travaux de groupe Rédaction de la version 4 du déroulement de journée Proposition d'un planning d'utilisation des espaces extérieurs et de la salle motricité</p> <p><u>23/8/2016 : gestes d'urgence à la petite enfance</u></p>

12. Les partenaires pédagogiques

Les partenaires (écoles, autres structures d'accueil, associations, P.M.I...)

Le projet « passerelle vers l'école maternelle » a été proposé dans la continuité de la réunion proposée au mois d'avril, sur le thème de l'entrée à l'école maternelle. En Juin 2016, la crèche a proposé d'accompagner les enfants et leurs parents le temps d'un goûter à l'école Jules Ferry. Cet événement a été l'occasion, pour les enfants qui allaient rentrer dans cette école, d'avoir un premier contact et de créer du lien, tout en préservant les repères rassurants de la crèche.



Avec la bibliothèque / ludothèque... : Chaque Jeudi après-midi, le bibliobus est garé près de la crèche. Un éducateur de la crèche s'y rend afin d'y emprunter un panel de livres qui sont proposés en atelier lecture dans chaque unité



L'année 2016 a été marquée par la finalisation de la rédaction du projet pédagogique qui a été construit en équipe, depuis l'ouverture de la crèche en Janvier 2015.

Le projet pédagogique, validé par le référent pédagogique du siège de la Maison Bleue, est disponible, sur l'établissement, pour chaque parent qui souhaiterait le consulter. Nous invitons les parents à s'y référer, lors des réunions ou des temps d'échanges.



« Passerelle vers l'école maternelle »



En Juin 2016, le multi-accueil a proposé d'accompagner les enfants et leurs parents le temps d'un goûter à l'école Jules Ferry. Ce fut l'occasion, pour les enfants qui feront leur rentrée dans cette école, d'avoir un premier contact et de créer du lien, tout en préservant les repères rassurant de la crèche.



Le groupe des enfants de 3 ans.



Le groupe des enfants de 2 ans.

Le groupe des enfants de 3 ans est composé de 12 enfants. Ils sont accueillis de 8h30 à 12h30. Les activités sont variées et adaptées à leur âge. Ils ont accès à un espace de jeu avec des jouets adaptés à leur âge. Les parents sont invités à participer aux activités et à venir chercher leurs enfants à l'heure prévue.

Objectifs 2017



L'accompagnement des enfants au multi-accueil D3 doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- 🏠 Développer l'ouverture sur l'extérieur en proposant la création d'un potager et la végétalisation de la terrasse

L'ouverture sur l'extérieur est un axe de l'accompagnement du sein des crèches La Maison Bleue.

La maison bleue accorde une grande importance à l'investissement de l'espace extérieur par les enfants. Partout où cela est possible, un espace extérieur sera dédié aux enfants à la fois sous forme d'espace de jeu mais aussi de jardin et terrasse. Un temps quotidien sera réservé pour les sorties à l'extérieur.

La végétalisation de la terrasse permettra de rendre l'espace terrasse plus agréable. L'installation de jardinières suspendue aux cloisons vitrées permettra aussi bien de l'intérieur comme de l'extérieur de profiter une vue plus végétalisée. D'un point de vue sécurité, les jardinières seront suspendues de l'autre côté des cloisons, ceci évitera la dangerosité d'une éventuelle chute. Des plantes retombantes avec de grandes lianes permettront de profiter du feuillage depuis l'intérieur de la terrasse.

- 🏠 Développer les liens intergénérationnels en proposant un partenariat régulier avec un EHPAD, autour des temps forts de chaque saison

Les objectifs pour les enfants et les aînés seront la socialisation, les repères dans le temps et le développement du respect mutuel, en se sentant accueilli et accueillant.

- 🏠 Mise en place régulière d'un intervenant extérieur sur des ateliers d'expression corporelle dont les objectifs seront :

Le projet éducatif de l'association correspond à notre projet pédagogique :

- Développer la créativité et l'imaginaire
- Développer la motricité.
- Développer la motricité fine.

- Favoriser l'expression de chacun.
- Favoriser l'autonomie.
- 🏠 Favoriser l'apprentissage de la vie de groupe.
- 🏠 Véhiculer les valeurs de respect, de solidarité, d'entraide et le goût de l'effort ainsi que la confiance en soi et en autrui.
- 🏠 Valoriser l'apprentissage par l'implication dans un spectacle ou bien leur participation à une manifestation locale.

Annexes



Annexes



Agenda 21

15 pages

Aménagement/matériel		
Privilégier les équipements construits à base de matériaux naturels	Aménagement de la salle de motricité d'une structure psychomotrice sur mesure, fabriquée en bois issu de forêts éco-gérées du Jura (CF. dossier aménagement remis avec l'offre du 2 juillet 2013)	Engagement respecté, structure en place depuis 2015
Politique achat		
Privilégier les fournisseurs engagés dans une démarche développement durable	Produits d'entretien : la Maison Bleue a pour fournisseur Iles de France Développement qui utilise seulement des produits verts (Cf liste présentée dans le mémoire technique -p.224)	Engagement respecté – Prestataire 2016 : Ile de France Développement
	Prestataire restauration : Ansamble est basé à Pessac, et privilégie de fait les circuits courts de livraison. Se fournit essentiellement auprès de fournisseurs alimentaires locaux et régionaux. Certifié hydro économe par WWF - soucieux des ressources environnementales. Cuisine centrale construite à partir d'énergies renouvelables (CF p.159 du mémoire technique). Respect de la biodiversité en ne travaillant qu'avec des producteurs respectant les ressources halieutiques. Signature d'un accord avec la Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique.	Engagement respecté – Prestataire 2016 : Ansamble puis Elios à partir d'Aout 2016. Limitation du gaspillage alimentaire : Commandes hebdomadaires en regard du présentisme prévu des enfants
	Notre prestataire couches est Cellulose de Brocéliande qui utilise des couches compostables et biodégradables	Engagement respecté – Prestataire 2016 : Cellulose de Brocéliande
	Notre prestataire pour le lait infantile est Milumel, garantit sans huile de palme	Engagement respecté – Prestataire 2016 : Milumel
	Notre prestataire de savon liquide pour le corps des enfants est Saugella, au PH neutre et sans paraben	Engagement respecté – Prestataire 2016 : Saugella

		<p>Limitation des impressions, dématérialisation des courriers, numérisation de document. Si impression nécessaire : recto verso</p> <p>Tris des déchets : une poubelle recyclage et une poubelle déchets ménagers. Le bas à compost n'est pas réalisable sur l'établissement étant donné que nous avons très peu d'épluchures (liaison froide, repas cuisinés à l'extérieur)</p>
<p>Privilégier autant que possible les activités extérieures</p> <p>Développer les liens sociaux et intergénérationnels</p>	<p>Constitution d'un potager pédagogique en lien avec les résidents de l'EHPAD situé à proximité de la crèche → création de liens intergénérationnels (CF p.43 du mémoire technique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Planification d'une rencontre entre la directrice de crèche et le directeur d'établissement pour établir les bases de la collaboration ⇒ Déclinaison du projet tout au long de l'année, au fil des saisons ⇒ Organisation trimestrielle d'un goûter avec les résidents pour déguster les récoltes des saisons ⇒ Profiter de ces moments d'échanges avec les résidents pour discuter, lire des histoires, chanter des comptines : des petits ateliers de 3-4 enfants sont organisés avec 1 ou 2 résidents ⇒ Participation des résidents à la fête de fin d'année de la crèche : ils pourront ainsi rencontrer les familles et échanger avec elles sur le plaisir pris à créer le petit potager avec leurs enfants 	<p>Ont été réalisés des :</p> <p>Ateliers blé « de la graine à l'assiette », réflexions menées en équipe dès les journées pédagogiques d'Aout 2016 en vue de la mise en place du projet potager et végétalisation de la terrasse pour mise en œuvre dès début 2017</p> <p>Atelier herbes aromatiques Plantation radis et tomates.</p> <p>Rencontre avec l'animatrice socio culturelle de l'EHPAD du quartier « la clairière de Lussy » pour mise en place des rencontres intergénérationnelles dès le printemps 2017 (première rencontre prévue pour la fête des voisins).</p> <p>Fêtes annuelles organisées dans le jardin dont la fête annuelle sur le thème de la campagne (cf photo)</p> <p>Gouters, temps festifs et piqueniques dans le jardin pour les moyens et les grands (cf photos)</p> <p>Ateliers organisés en priorité dans les espaces extérieures (manipulation, peinture, jeux d'eau...) (cf Photo, transvasement de semoule)</p> <p>Conseils donnés via le portail familles pour les sorties extérieurs (bénéfices sur la santé, cf PDF)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nous proposons que ces jouets soient livrés à la crèche et les parents intéressés pourront les acheter directement sur place ⇒ Nous proposons en parallèle la mise en place d'une bourse aux jouets : les familles disposent d'un bac à l'entrée de la crèche pour déposer des jeux dont leurs enfants ne se servent plus. Ils pourront ainsi ressortir gratuitement à d'autres enfants ⇒ La charte qualité de cette association promet des jeux conformes aux normes de sécurité, propres, complets et en état de bon fonctionnement. <p>Limitation du matériel à usage unique : linge usagé en chiffon de peinture, papier brouillon pour les activités dessins, papier recyclé pour les correspondances de la directrice</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ces bons réflexes sont adaptés chaque jour lors des activités ⇒ La directrice de la crèche communique à ses interlocuteurs (parents, mairie, PMI...) principalement sur papier recyclé <p>Mise en place d'un bac à compost pour les épluchures alimentaires (sous réserve d'acceptation de la PMI)</p>	<p>l'extérieur (culture du blé, des herbes aromatiques...)</p> <p>Semaine de la solidarité 12 au 20/11/2016 (cf PDF)</p> <p>Engagement respecté Préparation et anticipation des commandes, protocoles à respecter pour éviter le gaspillage, analyse faite si consommation importante.</p> <p>Pas d'utilisation de vaisselle jetable sauf pendant les réceptions. Verres nominatifs et carafes disponibles dans les unités et salle du personnel</p>
--	---	--

Ce document met en avant les actions d'ores et déjà réalisées en 2016, année post ouverture de la crèche, par rapport aux engagements tenus par La Maison Bleue auprès de votre ville dans son offre.

Annexe 4 : programme d'actions inspiré de l'Agenda 21

L'ensemble des actions décrites ci-dessous a pour objet de concourir à la réalisation de votre agenda 21.

Objectifs	Actions	Actions 2016
<p>Développer une pédagogie verte au cœur de notre projet en apprenant aux enfants les gestes éco citoyens</p>	Pédagogie	Actions 2016
	<p>Réduction du gaspillage : tirer une seule fois la chasse d'eau, ne pas laisser l'eau couler pendant le lavage des mains, utiliser une seule serviette pour s'essuyer les mains, utiliser des ampoules basse consommation, éteindre la lumière quand on quitte une pièce</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une fois par trimestre, mise en place d'ateliers pratiques par petits groupes avec les enfants les plus grands et les professionnelles pour apprendre les bons gestes ⇒ Des affichettes rappelant ces bons principes sont disposées dans toutes les pièces de la crèche <p>Utilisation d'objets recyclés pour les activités : fabrication de maracasses avec des pots de yaourts, utilisation de vieux vêtements pour les activités déguisements,</p> <p>Réalisation d'un arbre avec des capsules</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ces « réutilisations » d'objets sont réalisées pendant les temps d'activités quotidiens avec les professionnels <p>Importance donnée aux jouets fabriqués avec des matériaux recyclés : partenariat avec l'association Rejoué qui fabrique des jouets à base de matériaux recyclés et les vend aux familles 50% moins chers que ceux présentés dans le commerce</p>	<p>Engagement respecté</p> <p>Gestes citoyen réalisés au quotidien : Ne pas laisser couler l'eau pendant les changes ou autres, Eteindre les lumières qui ne sont pas automatiques Favoriser la consommation d'eau du robinet pour les adultes et enfants (sauf biberons et petits bébés).</p> <p>Engagement respecté : des affiches sont présentes à la crèche (cf photo jointe)</p> <p>Engagement respecté :</p> <p>Ateliers réalisés : boîtes sensorielles, activité déchirage, décoration, fête, déguisements avec de vieux vêtements Journée du recyclage le 15/11/2016 (cf photos) Semaine de la solidarité 12 au 20/11/2016 (cf PDF)</p> <p>Pédagogie reprenant les gestes citoyens de base et l'autonomie ainsi que l'ouverture sur</p>

<p>Collaborer avec des prestataires locaux privilégiant le recrutement local de personnes porteuses de handicap</p>	<p>La Maison Bleue travaille avec la société WikiCAT pour la fabrication du mobilier de crèche</p>	<p>Engagement respecté :</p> <p>Recrutements liés à l'insertion sociale ont été faits en partenariat avec Sabine Morel et Muriel Etienne, du PLIE de Bordeaux</p> <p>Collaboration avec Wikicat représente 3,53 ETP en 2016, soit 5 683 heures d'insertion professionnelle (1 610 heures de travail annuelle x 3,53 ETP).</p>
<p>Alimentation</p>		
<p>Assurer aux enfants une alimentation saine dès le plus âge</p> <p>Apprendre aux enfants les bons réflexes alimentaires tout en leur garantissant une qualité alimentaire et gustative</p> <p>Diversifier les repas</p>	<p>20% de produits bio dans les menus des enfants</p> <p>Garantie de produits frais, locaux, de saison, sans OGM</p> <p>Activités culinaires autour du bio : fabrication de jus de fruits bio par les enfants</p> <p>Eveil des enfants aux saveurs à travers les 5 sens => organisation d'une activité thématique autour de la découverte des sens et de nouveaux produits (CF p.165 du mémoire technique) : un menu qui fait du bruit quand on croque les aliments (ouïe), un menu que l'on mange avec les doigts (toucher), un menu autour des épices (odorat), un menu autour des saveurs acides et amères (goût), un menu autour des couleurs (vue)</p> <p>Atelier culinaire organisé par les professionnelles pour faire découvrir aux enfants des fruits et légumes méconnus (panais, rutabaga...)</p> <p>Chaque mois, distribution par la directrice d'une recette bio aux parents pour la réaliser à la maison</p>	<p>Engagement respecté – Prestataire 2016 : ANSAMBLE – Prestataire 2016 : Ansamble puis Elixir à partir d'Aout 2016.</p> <p>Durant toute la semaine du gout, du 10 au 15/10/2016 pour faire vibrer les papilles des enfants accueillis, en complément des menus élaborés spécifiquement par notre prestataire de repas, il a été proposé aux enfants un temps de découverte d'un fruit bio par jour. (découverte par tous les sens : vue, toucher, odorat, ouïe, olfaction)</p> <p>Propositions de recettes bio sur le portail famille (cf pdf)</p>

Communication		
<p>Informer les parents et les organismes extérieurs de la vie de la crèche</p> <p>Dématérialiser autant que possible l'information pour éviter les impressions</p>	<p>Utilisation de panneaux en bois provenant de forêts éco-gérées pour afficher les informations (règlement intérieur, menus de la semaine, équipe de la crèche, activités liées au développement durable...) CF p.201 du mémoire technique</p> <p>Envoi des informations par mail si possible : photos d'activités aux parents, rapport annuel à la mairie...</p>	<p>Engagement respecté Tableau dédié au développement durable dans le couloir du rez de chaussée : mise à jour régulière à destination des parents</p> <p>Engagement respecté : Envoi des factures par email Lancement du portail famille où les parents peuvent retrouver en ligne les actus de la crèche, des photos et vidéos ...</p>
<p>Communiquer auprès des parents sur notre projet développement durable, à savoir contribuer aux objectifs de l'agenda 21 de la ville de Bordeaux</p>	<p>distribution 2 fois par an d'une gazette interne, avec à chaque fois un édito « développement durable » de la directrice</p> <p>organisation d'une réunion à la rentrée pour expliquer notre engagement en matière de développement durable et les actions qui seront mises en œuvre au cours de l'année. Les parents sont bien sûr invités à faire des propositions.</p> <p>contribution des parents pour apporter des objets recyclables à la crèche ⇒ Un bac pour les piles usagées et les bouchons de bouteille d'eau est mis à disposition à l'entrée de la crèche</p> <p>Exposition photo sur un thème « écolo » pendant la semaine du développement durable en avril (exemple : tri des déchets)</p>	<p>Cette gazette est remplacée par l'extranet (portail famille) où des news développement durable à la crèche seront postées : actions des professionnels sur le tri, ateliers pédagogiques à partir d'objet recyclé, recettes bio, conseils sur les sorties extérieures (cf PDF)</p> <p>Engagement respecté : Sensibilisation au développement durable lors des entretiens d'inscription ou des réunions (communication par mail, factures dématérialisées, favoriser les prélèvements automatiques pour éviter l'envoi de chèque...) Engagement respecté : récupération des boîtes de lait vides ou autres contenant/matériaux pour les ateliers de la fête annuel et les événements exceptionnels Participation à la journée mondiale du recyclage ! « Tant de chose à faire avec les matériaux destinés au premier abord à la déchetterie » (cf. des petites araignées pour décorer l'unité des moyens)</p> <p>Pour les plus jeunes manipulations de diverses matières : création d'une boîte sensorielle en matière totalement recyclée (cf. photo)</p>

Formation		
Assurer aux professionnels de crèche des formations vertes	<p>Les équipes reçoivent en fonction de leur qualification les formations suivantes :</p> <p>Entretien et hygiène : choix des produits, protocoles (exemple : formation aux techniques du bio nettoyage – CF p.279 du mémoire technique)</p> <p>Alimentation : choix des menus et des produits : végétarien/ bio/de saison</p> <p>Education : éco-citoyenneté, milieu naturel, sensibilisation des parents</p> <p>Conduite de projets environnementaux pour les équipes de direction</p>	<p>L'année 2016 a été principalement consacrée aux formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture sur l'extérieur (potager, végétalisation, pédagogie verte) <p>Concernant les protocoles de Bio nettoyage, les équipes sont formées sur le terrain, à chaque prise de poste. (Procédures et traçabilité)</p> <p>La directrice et la directrice adjointe, suite à la formation sur le portail « commande repas » continuent d'optimiser les outils commandes repas ce qui permet de réduire le gaspillage alimentaire</p>
Qualité		
Réduire les impressions papier	Mise à disposition des directrices de crèche d'une clef USB qualité dédiée avec l'ensemble des procédures qualité (fond documentaire de la Maison Bleue) pour pouvoir le consulter directement sur ordinateur, sans imprimer	Engagement respecté et déploiement de dropbox= intranet permettant d'avoir à jour toutes les procédures en version informatique.
Mécénat		
Adopter une démarche éthique Fédérer l'équipe autour d'un projet fort, responsable et utile	Participation à une action de mécénat auprès d'une pouponnière sénégalaise : les parents ramènent à la crèche des boîtes de lait, qui sont ensuite récoltées par l'association BBunis et envoyées à Dakar.	
Adopter une démarche éthique Fédérer l'équipe autour d'un projet fort, responsable et utile	Proposition de collaboration avec l' : les professionnelles de crèche et les parents peuvent déposer leurs capsules de canettes dans un petit bac prévu à cet effet, dans le hall de la crèche. Une personne des Blouses Roses vient ensuite 1 fois par mois chercher ces	Semaine de la solidarité : collaboration avec le secours populaire (cf photo)

Apporter de la distraction aux personnes hospitalisées	capsules et les ramènent à l'hôpital des enfants (place Amélie Raba-Léon à Bordeaux) pour en faire des bracelets et faire passer le temps des enfants hospitalisés	
Equipements pour le personnel		
Fournir des équipements hypoallergéniques	Utilisation de vêtements et de sur-chaussures en coton	Engagement respecté : Les professionnels portent des blouses en coton et nos sur-chaussures sont en coton également. Des surchaussures lavables et en coton sont à disposition des parents et visiteurs

Au-delà de nos engagements contractuels et afin d'encourager les déplacements doux :

- ☺ 50% du coût des abonnements de transports en commun des salariés sont pris en charge par la maison bleue : En 2016, 4 abonnements ont été pris en charge à D3

- Des sorties quotidiennes permettent une exposition à la lumière naturelle qui favorise la synthèse (production) de vitamine D nécessaire à une bonne croissance
- L'organisation de sorties en petit groupe diminue le risque de transmission des infections.
- Le contact fréquent avec des éléments naturels (la terre/les végétaux..), favoriserait le développement d'un système immunitaire efficace et la diminution des risques d'allergies
- Être dehors permet de stimuler la vision de loin et donc de développer correctement la vue.
- Il n'existe pas de contre-indication à pratiquer une activité à l'extérieur, même en cas de bronchite ou affection ORL

Dr Fauga, Médecin de crèche

- L'exposition à la lumière naturelle permet de réguler notre horloge interne (rythme circadien)
- **Les repères spatio-temporels :**

Le jardin changeant au rythme des saisons les enfants pourront se repérer tout au long de l'année avec des éléments concrets : plante change de couleurs, fane,...

- **Permet de développer les 5 sens :** Au delà du simple fait de prendre l'air, être dehors c'est d'abord pour l'enfant, rencontrer un nouveau monde porteur de nombreuses expériences sensorielles. La sensorialité toute entière s'éveille au monde.

Le toucher : (Selon Jean Epstein, ce sens serait le plus développé à partir du moment où l'enfant acquiert la station debout). Être dehors permet à l'enfant de découvrir différentes matières : les plantes (celles qui piquent, celles qui sont douces..) ; la terre, le gazon, le sol souple, le bois, les insectes, les cailloux, les plumes...

Pour intégrer des connaissances et construire son savoir, le petit enfant a besoin de toucher, de sentir, d'expérimenter

L'ouïe : la manière de percevoir les sons n'est pas la même qu'à l'intérieur. Par exemple, on autorise plus facilement l'enfant à crier dehors (ce n'est pas la même résonance). L'enfant découvre de nouveaux sons : les oiseaux, le vent dans les feuilles...

Le goût : l'enfant apprend le monde en le goûtant. A l'extérieur, il expérimente plein de sensations gustatives (la terre, les plantes, notamment les herbes aromatiques). Pendant la période de l'oralité, il s'agit du sens le plus important.

L'odorat : dans le jardin, de multiples odeurs se croisent et s'entrecroisent : les fleurs, les herbes aromatiques, les feuilles

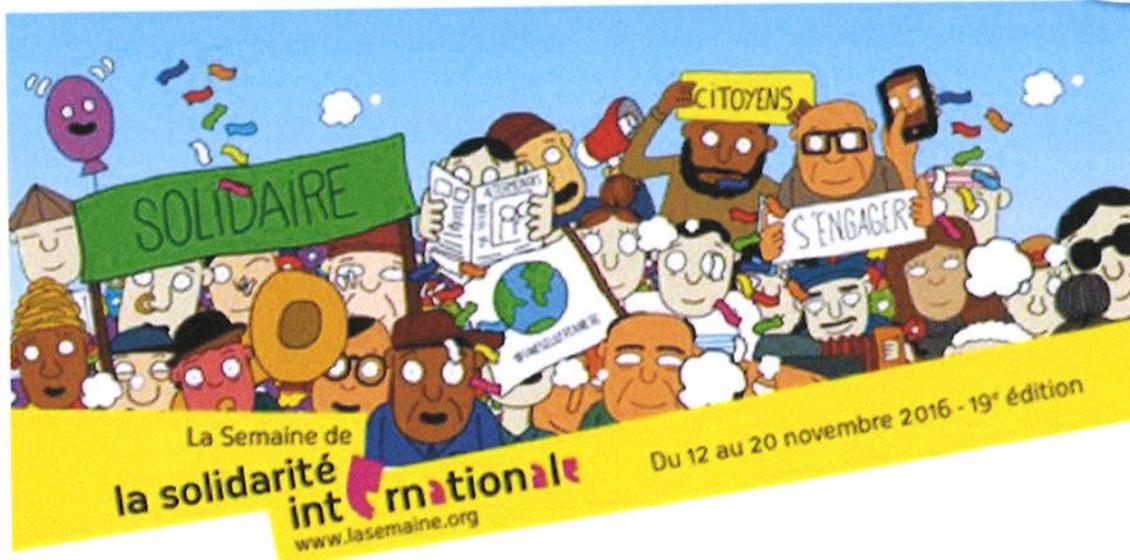
- **Le développement du langage :** cette acquisition nécessite que l'on s'adresse à l'enfant, que l'on nomme le monde qui l'entoure. L'espace extérieur regorge de nouveaux éléments à nommer et à connaître (gazon, herbe, le nom des oiseaux, les saisons, la pluie, l'orage : tous les éléments naturels. L'adulte met en mots le vécu sensoriel et émotionnel, les éprouvés ; ce qui favorise la conscience de soi, l'acquisition du langage, le développement affectif
- L'espace extérieur favorise **l'autonomie** de l'enfant et le besoin de responsabilité : mettre ses chaussures/manteau monter tout seul sur le vélo, cueillir des plantes, arroser, marquer un but, monter la butte....
- **Favorise le développement psychomoteur harmonieux,** dans le cadre de la motricité libre : marcher/courir sur différentes surfaces, monter, descendre, vélo, ballon, parcours moteur, se cacher, s'asseoir ou s'allonger sur le tabouret/banc

Toutes ces sensations mettent en lien l'enfant avec son corps, ce qui est essentiel dans la prise de conscience de soi dans les premières années de vie.

C'est en étant actif à travers son expérience propre, que l'enfant apprend



Semaine de la solidarité : collecte de jouets



Du 12 au 20 Novembre, nous organiserons une collecte de jouets au sein de la crèche D3, ainsi, si vous le souhaitez, vous pourrez apporter des jouets/livres dont vous ne vous servez plus.

La collecte sera donnée à une association, (secours populaire)



NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU

REFERMEZ LES ROBINETS QUAND VOUS LES UTILISEZ PAS

INUTILE D'ALLUMER TROP LONG LES ROBINETS
UN FILET D'EAU SUFFIT PARFOIS.



Eau

NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU

REFERMEZ LES ROBINETS QUAND VOUS LES UTILISEZ PAS



REFERMEZ LES ROBINETS QUAND VOUS LES UTILISEZ PAS



Recette BIO « Soupe de Fraises BIO »



Pour 2 personnes

Temps de préparation : 10 min

Ingrédients :

- 250 g de fraises gariguettes BIO
 - Belles feuilles de basilic BIO
 - 3 cuillères à soupe de sirop d'agave BIO
 - 1 cuillère à soupe de purée d'amande BIO
-
- Laver et équeuter les fraises BIO, les couper 2 2 et les mettre dans le bol d'un Blender.
 - Ajouter les feuilles de basilic BIO pour le gout et ajouter la purée d'amande pour le coté onctueux et le sirop d'agave pour la note sucrée
 - Mixer le tout à pleine puissance pendant 1 minute, servir aussitôt

Bon appétit !!!!

Maintenance



Maintenance

Maintenance

	Société	Nature et dates des visites de maintenance
Chauffage, ventilation, Production d'eau chaude	LECOQ	<p><u>26/1/2016</u> : visite maintenance, vérifie que chauffage fonctionne, remis du gaz et constate fuite sur chauffe-eau</p> <p><u>26/01/2016</u> : visite maintenance nettoyage CTA (filtre local technique R)</p> <p><u>27/01/16</u> : remise eau chaude (Azur et biberonnerie), nettoyage grilles VMC R+1, remise sac sel dans adoucisseur</p> <p><u>30/3/16</u> : visite maintenance</p> <p><u>8/4/16</u> : visite maintenance, nettoyage VMC et inversement PAC pas possible</p> <p><u>21/4/16</u> : visite maintenance, contrôle passage en froid</p> <p><u>8/9/2016</u> : visite maintenance, contrôle et présence analyses légionnelles</p> <p><u>21/9/2016</u> : visite maintenance contrôle CTA (moteur et filtres)</p> <p><u>30/9/2016</u> : visite maintenance, relevés de température ECS</p> <p><u>28/10/2016</u> : visite maintenance PAC (passage chaud), relevés de température ECS, changement filtres CTA, sel adoucisseur</p> <p><u>3/11/25016</u> visite maintenance PAC, ECS augmentation consigne planchers</p> <p><u>9/11/2017</u> : maintenance adoucisseur</p>
Électricité	VERITAS	<p><u>15/2/2016</u> : AUDIT annuel vérification installations électriques</p>
Dératisation/désinsectisation	ABIOXIR	<p><u>25/2/2016</u> : Passage aucune trace fourmis ni blatte ni rongeurs</p> <p><u>22/8/2016</u> : 1er passage traitement blattes salle du personnel</p> <p><u>2/9/2016</u> : 2 eme passage traitement blattes vestiaires et salle du personnel</p> <p><u>07/10/2016</u> : passage blattes produit pulvérisé + donné un aérosol pour le soir</p> <p><u>25/10/2016</u> : intervention traitement salle du personnel porte local technique, local technique, radiateur salle du personnel, plinthe porte terrasse salle du personnel, radiateur bureau pédiatre et point d'eau bureau pédiatre.</p>

	Société	Nature et dates des visites de maintenance
Ascenseur	OTIS	<p><u>20/01/2016</u> : maintenance d'un technicien+vérification ligne tel ascenseur</p> <p><u>1/2/2016</u> : visite technicien, test la ligne tel car auraient reçu des messages d'erreur</p> <p><u>9/5/2016</u> : visite maintenance</p> <p><u>11/5/2016</u> : passage changement pièce métallique pour les câbles</p> <p><u>22/7/2016</u> : visite maintenance</p> <p><u>6/9/2016</u> : visite maintenance</p> <p><u>27/10/2016</u> : visite maintenance</p> <p><u>22/12/2016</u> : visite maintenance</p>
Audits sanitaires	Laboratoire Mérieux	<p><u>7/3/2016</u> : prélèvement chaud froid dont bib+2 surface</p> <p><u>2/5/2016</u> : prélèvement jambon froid, purée choux fleur et bac isotherme +frigo,</p> <p><u>8/9/2016</u> : prélèvement chaud froid 2 surfaces et légionnelle</p> <p><u>9/11/2016</u> : prélèvements analyse légionnelle</p>
Sécurité incendie	ECO SECURITE INCENDIE	<u>21/12/2016</u> : Passage maintenance vérification extincteurs alarme et désenfumage
Portail électrique	AKITEN	<u>17/10/2016</u> : passage réparation et maintenance portail auto matique (changé 4 piles)

Entretien/réparation

	Société	Nature et dates des travaux effectués
Chauffage, ventilation, Production d'eau chaude	LECOQ	<p>4/1/2016 : chauffage en panne Intervenu à 8h45, relance PAC</p> <p>5/1/2016 : chauffage et électricité en panne, intervention à 8h00. Pb électrique sur compteur local technique, remise en route</p> <p>11/1/2016 : panne chauffage 10h Contrôle points d'eau : manque de pression dans le réseau qui a provoqué arrêt de la PAC.</p> <p>12/1/2016 : constaté baisse de pression et risque de coupure PAC. Fuite constaté nourrisse plancher chauffant salle motricité.</p> <p>15/01/2016 : intervention sur 2 problèmes de fuite d'eau - sous le ballon d'eau chaude : le resserrage des joints - salle de motricité : nourrisse fendue</p> <p>18/1/2016 : Intervention pour changer 2 compteurs d'eau (local technique)</p> <p>20/01/2016 : paramétrage des compteurs d'eau.</p> <p>16/2/2016 : passage avec arhelec pour changement compteurs CTA/PAC</p> <p>25/02/2016 : panne chauffage</p> <p>29/02/2016 : panne chauffage et VMC et électricité due à r résistance chauffe-eau HS</p> <p>01/03/2016 : remplacement résistance électrique chauffe- eau</p> <p>3/3/2016 : changement le compteur d'eau (coupure eau général 16h45 à 18h30), compteur non raccordé par électricien</p> <p>3/3/16 : travaux plomberie raccord du lave-linge droite sur eau froide x2 arrivées</p> <p>10/3/16 : présence électricien, lecoq et prestataire GTC pour raccords</p> <p>17/3/16 : mise en place des compteurs électriques par Cprom, Lecoq présent pour relancer la PAC si besoin.</p> <p>18/3/16 : LMecoq/ sol arcadia ./cprom évaluation transmission des données sur l'écran de l'entrée.</p> <p>9/5/2015 : raccord lave-linge double arrivée eau froide et changement cuvette wc personnel</p> <p>12/5/16 : Intervention suite à FEI : 25,5° dans l'unité Azur, (température ext = 20°) Intervention demain matin (car plus frais) pour évaluer la surventilation.</p> <p>19/9/2016 Intervention suite à FEI légionnelle positive, choc thermique sur ballon</p> <p>21/9/2016 : 2^{ème} choc thermique à 70° mais pas assez de puissance pour faire le choc sur toute la boucle.</p> <p>27/9/2016 : pose vanne de vidange et détartrage ballon</p> <p>3/10/2016 : posé des enregistreurs T° (2 semaines) Changement clapet suite reflux mitigeur.</p> <p>12/10/16 : remplacement résistance ballon d'eau chaude (fuite eau salle motricité)</p> <p>7/11/2016 : dépannage : fuite d'eau, plafond salle psychomotricité. Raccordement défectueux dans local technique, remplacement du joint et mise en place de mousse pour étanchéité au niveau des gaines</p> <p>9/11/2016 : Prélèvements analyse Légionnelle</p> <p>12/12/2016 : changement des mousseurs suite arrêt des filtres légionnelle</p>

	Société	Nature et dates des travaux effectués
Électricité	C-prom	<p><u>19/01/2016</u> : intervention suite au disjoncteur (lave-vaisselle) Cablage non adapté à prise murale</p> <p><u>20/01/2016</u> : technicien (en lien avec Lecoq) car 2 compteurs électriques du tableau électrique n'ont plus d'affichage = à changer prochainement.</p> <p><u>9/2/16</u> : intervention (prévue par la mairie) pour changer compteurs</p> <p><u>16/2/2016</u> : passage avec Lecoq pour changement compteurs CTA PAC</p>
Électricité	Emalec	<u>6/9/2016</u> suite réserves audit, relié prises terre et réparation prise bureau direction
Panneaux solaires	Sol Arcadia	<p><u>18/01/2016</u> : intervention pour paramétrages borne information panneau solaires</p> <p><u>18/03/16</u> : intervention après la mise en place des compteurs électriques par Cprom. (toujours pas de données transmises sur écran d'accueil.)</p> <p><u>22/3/2016</u> : réglage et réparation panneaux solaires (pièce en commande)</p> <p><u>31/5/2016</u> : Changement compteur et installation protection contre intempéries.</p> <p><u>1/6/16</u> : Lecoq+sol arcadia, derniers réglages avant rdv avec la mairie et architecte</p> <p><u>8/6/2016</u> : passage sans rdv travail sur écran et local technique</p> <p><u>30/6/2016</u> : rdv avec Mme Vergote</p>
Élimination des déchets	CUB	Janvier 2016 Passage pour changer container poubelle
Jardiniers	Id VERDE	<p><u>14/01/2016</u>: passage bêchage désherbage taille voile d'hivernage</p> <p><u>3/3/2016</u> : tonte desherbage</p> <p><u>26/4/16</u> : passage, vérification infiltration= pas forçement du a arrosage car est coupé depuis 1 mois</p> <p><u>19/5/2016</u> : passage tonte désherbage et va voir pour portail et bordures (mousse), ;</p> <p><u>9/6/16</u> passage, tonte désherbage, soufflage</p> <p><u>30/6/2016</u> : passage desherbage et replantage gazon</p> <p><u>22/8/2016</u> passage desherbage, arrosage+++ gazon grillé pendant l'été (vont replanter)</p> <p><u>22/8/2016</u> passage desherbage, arrosage+++ gazon grillé pendant l'été (vont replanter)</p> <p><u>16/9/2016</u> passage désherbage, tonte</p> <p><u>7/11/2016</u> : passage tonte, désherbage, et arrêt arrosage auto</p> <p><u>28/11/2016</u> : désherbage soufflage n'ont pas emballé les fougères</p>

	Société	Nature et dates des travaux effectués
Réparation locaux/matériel	EMALEC	<p><u>4/5/16</u> : passage pour audit et devis. (portes, joints...)</p> <p><u>9/9/2016</u> : passage réparateur (devis, joints, porte...) pas la pièce pour la porte et manque inserts portail</p> <p><u>3/10/2016</u> : passage serrurier porte turquoise</p> <p><u>17/11/2016</u> : FEI barrière escalier cassée ; passage 16 répare vis colle</p>
Société de nettoyage	MULTINET	<p><u>22/8/2016</u> : passage commercial pour prévoir intervention décapage et vitres</p> <p><u>30/8/2016</u> : 2 technicien décapage sol cuisine et plonge (sol sera pas sale mais usé car pas assez épais)</p> <p><u>22/9/2016</u> passage nettoyage vitres patio et topaze extérieur</p> <p><u>6/9/16</u> : passage commercial pour organiser plan nettoyage vitres</p> <p><u>14/9/2016</u> : premier passage vitre</p> <p><u>15/9/2016</u> : 2eme passage vitres, reste cuisine patio grande vitre escaliers</p>
Service technique de la ville	Mme VERGOTE	<p><u>4/5/2016</u> : Passage avec Architecte Mme Roger. Costate trace humidité dortoirs topaze (<i>Ne voit pas origine traces humidité dans dortoir, conseillé de marquer au crayon papier et de la prévenir si augmente (la creche est sur nappe phréatique et beaucoup de pluie cette année)</i>), pas de réponse pour effet de serre et chaleur 1 er étage.</p> <p><u>30/6/2016</u> : rdv avec entreprise sol arcadia pour remise écran signalétique</p>

Evolution de l'état des Equipements

Le mobilier est dans un état d'usure normal correspondant à deux années d'utilisation au complet.

Adaptations à envisager

Afin de mieux appréhender les périodes de fortes chaleurs et garantir l'accueil les enfants dans les meilleures conditions, nous souhaiterions la pose de films anti-chaleurs sur les baies vitrées.

De plus, le sol de la cuisine a présenté dès l'ouverture des tâches noires.

Un décapage a été fait dans le cadre de l'entretien annuel par une société spécialisée et il n'a pu être récupéré en totalité, le revêtement antiglisse ne serait pas adapté à l'usage des locaux.

Programme des travaux d'entretien et de renouvellement

- Le local technique n'a pas été repeint suite au dégât des eaux survenue pendant l'année de parfait achèvement.
- Concernant les infiltrations, la consigne des services techniques de la Ville était de surveiller les murs. Ainsi, nous surveillons régulièrement et nous ne constatons pas de progression d'infiltration. Ainsi, la peinture n'est pas refaite mais nous pensons qu'il faut encore attendre une saison pour vérifier que cela n'évolue pas en fonction des pluies.



Evolution de l'état des Equipements

La loi de finances pour 2017 a introduit des dispositions nouvelles relatives à la gestion des équipements des collectivités territoriales.

Evolution de l'état des Equipements

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'état des équipements des collectivités territoriales de la région Île-de-France au 31 décembre 2016. Les données sont exprimées en millions d'euros et concernent les équipements appartenant aux collectivités territoriales et non affectés à un service public.

Evolution de l'état des Equipements

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'état des équipements des collectivités territoriales de la région Île-de-France au 31 décembre 2016. Les données sont exprimées en millions d'euros et concernent les équipements appartenant aux collectivités territoriales et non affectés à un service public.

Liste des places commercialisées à des entreprises

1 berceau entreprise a été vendu sur une année complète à l'entreprise AMEX pour un montant de 11 000 € pour lequel nous rétrocédons à la ville 10 000 €.



Liste des places commercialisées à des entreprises

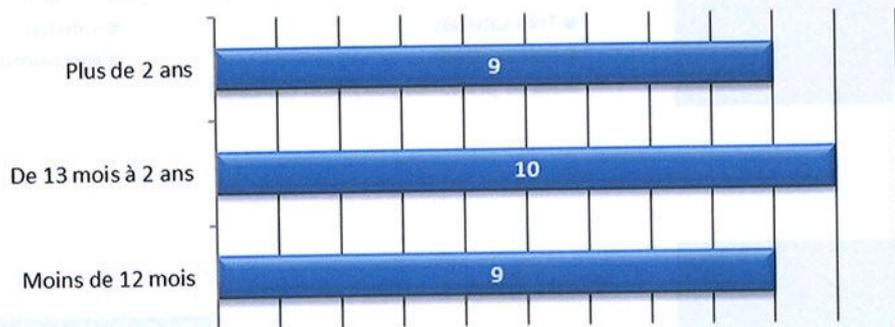
Le tableau ci-dessous résume les places commercialisées à des entreprises pour l'année 2016. Les données sont exprimées en nombre de places.

Enquête de Satisfaction Parents

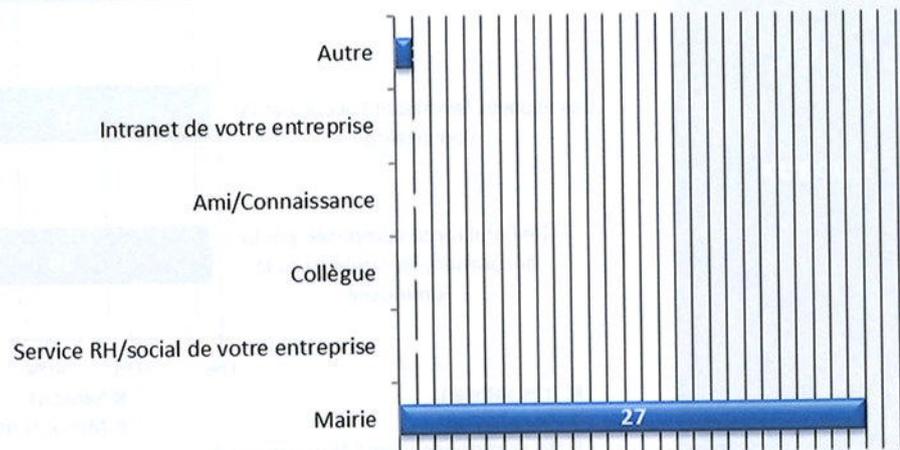
Taux de retour des questionnaires

29.79 %

Quel est l'âge de votre enfant ?



Comment avez-vous connu la crèche ?



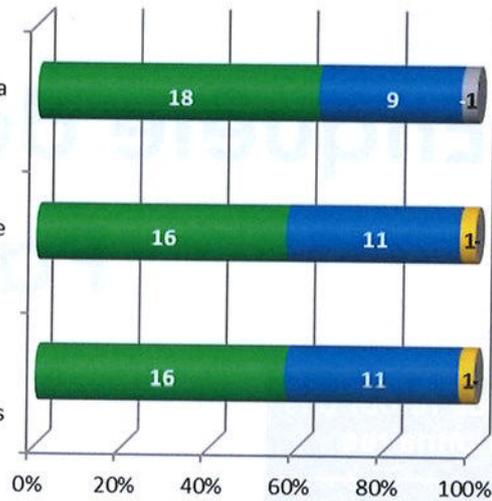
Organisation administrative

Vous êtes :

De vos premiers contacts avec la crèche

De la gestion administrative (inscription, facturation...)

De la communication relative à l'organisation de la crèche, aux activités réalisées par les enfants



- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Mécontent
- Ne se prononce pas / Non concerné

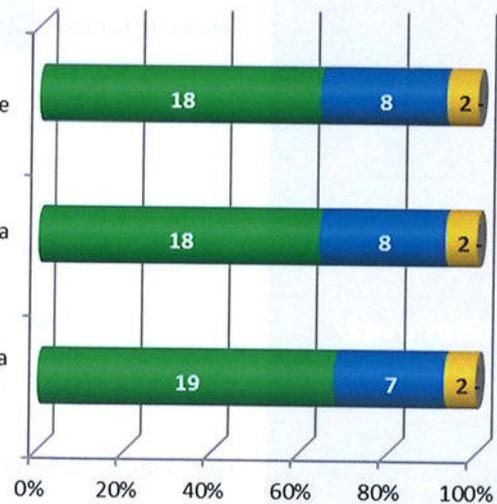
Locaux

Vous êtes :

De l'aménagement de la crèche

Des espaces favorisant l'accueil et la convivialité

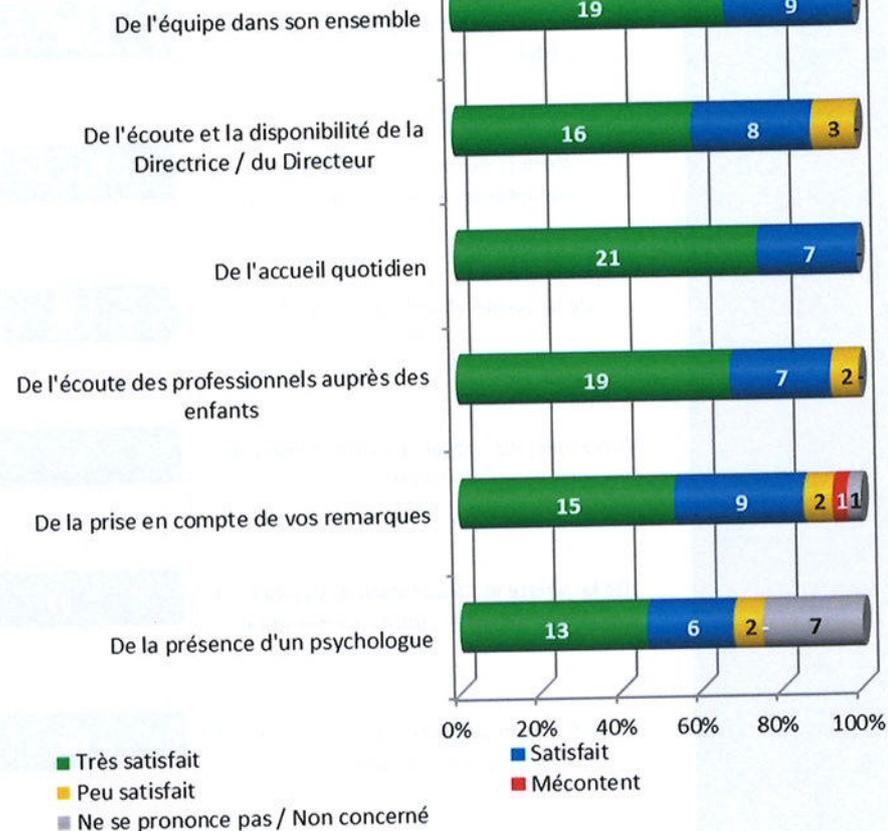
De l'ambiance composée par la décoration, les couleurs et la luminosité



- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Mécontent
- Ne se prononce pas / Non concerné

Equipe

Vous êtes :



Pédagogie

Vous êtes :

Du déroulement de la période d'adaptation (durée, fréquence, contenu)

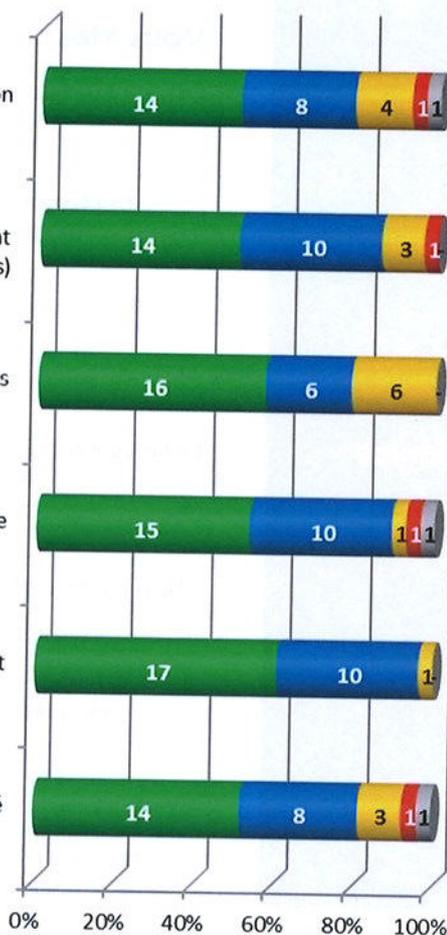
De la prise en charge de votre enfant (adaptée et répondant à ses besoins)

De la qualité et de la diversification des repas

Du respect du rythme de sommeil de votre enfant

De la variété et l'adaptation des ateliers et activités d'éveil proposés à votre enfant

De l'utilisation des modules de motricité par votre enfant

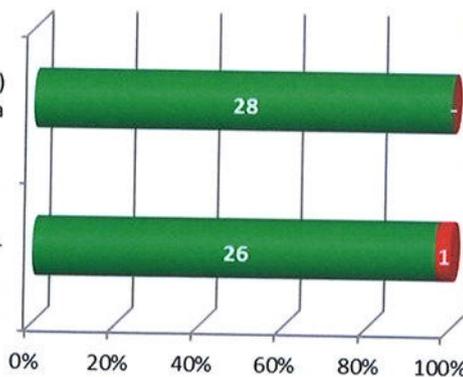


■ Très satisfait
■ Satisfait
■ Peu satisfait
■ Mécontent
■ Ne se prononce pas / Non concerné

Conclusion

Avez-vous le sentiment que votre(vos) enfant(s) est(sont) heureux d'aller à la crèche ?

Vous personnellement, recommanderiez-vous cette crèche à d'autres parents?



■ Oui ■ Non

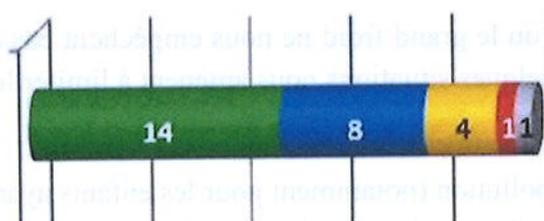
Réponses aux commentaires des parents Sur l'enquête de satisfaction

1. L'enquête relève un taux de satisfaction des parents de 72% (satisfaits ou très satisfaits)

4 familles sont peu satisfaites ou mécontentes de la période d'adaptation.

Vous êtes :

Du déroulement de la période d'adaptation
(durée, fréquence, contenu)



Aucun commentaire concernant la période d'adaptation n'a été formulé. Néanmoins, nous avons quelques hypothèses qui nous ont amené à modifier légèrement la période d'accueil.

Les quelques insatisfactions pourraient être expliquées par le fait que les familles n'ont pas la possibilité de choisir la date et l'heure exacte des premiers jours d'accueil. En effet, même si l'organisation de la rentrée a pris en considération les souhaits de chacun, les dates ont dû être imposées à certaines familles. 37 familles ont bénéficié d'une période d'accueil sur la rentrée 2016, et le projet pédagogique prévoit un accueil individualisé, pour chaque enfant. Ainsi, les plannings des référents sont mis en lien avec les plannings d'accueil. Cela implique parfois de devoir imposer les premiers créneaux horaires.

Dans l'optique d'améliorer constamment la qualité de l'accueil, et, d'accompagner au mieux les familles dans la découverte de l'accueil collectif, nous avons mis en place une réunion de parents supplémentaire, en pré-rentree (venant s'ajouter à l'entretien individuel et à la réunion proposée à la rentrée).

2. Commentaires des parents et réponses de la crèche :

A la réception du résultat de l'enquête de satisfaction, la directrice relève les commentaires et apporte un argumentaire qui permet :

La mise en place de mesure corrective, si nécessaire

- D'aborder ces thèmes lors de réunions ou de café parents

Commentaire 1 :

Les enfants ne sortent pas tous les jours et c'est bien dommage avec un si beau jardin ! Les sorties jardin (rdc) ou terrasse (1er étage) font partie intégrante du projet pédagogique, dans sa dimension "ouverture sur l'extérieur ; ainsi, le déroulement de journée prévoit des sorties quotidiennes, en regard d'un roulement, et afin de préserver des ateliers en, petits groupes. Les sorties hivernales ont d'ailleurs fait l'objet d'un post sur le portail famille courant janvier 2017. Même la météo capricieuse n'est pas un frein pour l'organisation d'atelier à l'extérieur.

Réponse de la crèche :

Une pluie fine ou le grand froid ne nous empêchent pas de proposer les jeux extérieurs aux enfants. Néanmoins, quelques situations nous amènent à limiter les sorties :

- ☒ Canicule
- ☒ Pic de pollution (notamment pour les enfants ayant une fragilité respiratoire)
- ☒ Période d'adaptation (ou de post adaptation), si nous observons que l'enfant a besoin de trouver des repères dans l'unité, qui est plus contenante)
- ☒ Grosse pluie ou tempête.

Suite à cette remarque, il a été mis en place un affichage conseil sur le portail famille, réalisé par le médecin, la psychologue et la directrice

Commentaire 2 :

Satisfaction globale mais interrogation face au turn-over du personnel toujours en mouvement, est-il satisfait de la maison Bleue ?

Réponse de la crèche :

L'équipe de la crèche D3 compte une vingtaine de personnes. Au sein d'une grosse équipe, et notamment dans une année post ouverture, les mouvements du personnel font partie de l'organisation managériale d'un établissement.

Depuis l'ouverture de la crèche D3, et en regard des orientations et des objectifs du groupe la maison bleue, 7 professionnels ont bénéficié d'une promotion professionnelle au sein du groupe.

La qualité de l'accueil et de l'accompagnement des enfants est au centre de nos préoccupations, ainsi, le départ ou l'embauche de salariés sont des éléments indispensables pour un fonctionnement managérial optimal. Certains ont également des projets professionnels qui évoluent et souhaitent travailler dans d'autres domaines.

Lors d'un accueil ou d'un départ de professionnels, une attention particulière est toujours apportée afin de garantir les repères et la continuité du lien.

Dans la mesure du possible, les mouvements de personnel sont anticipés. Le tableau d'affichage et le portail famille sont toujours renseignés des mouvements du personnel prévus au sein de l'établissement.

Commentaire 3 :

Ambiance formidable et une très bonne disponibilité de l'équipe

Réponse de la crèche :

Merci, une ambiance chaleureuse et la confiance des parents est un de nos objectifs prioritaire.

Commentaire 4 :

Les enfants ne sortent pas assez souvent dans le jardin.

Les enfants ont souvent les pieds froids.

La crèche pourrait proposer des couches et de la nourriture biologique et qui respectent l'environnement.

L'équipe pédagogique pourrait préciser aux parents quand les enfants ne sont pas sages et dans quel cas.

Réponse de la crèche :

Réponse concernant les sorties cf commentaire 1

Concernant les pieds froids :

Au sein de l'établissement, les enfants évoluent pieds nus. Ce thème a été abordé lors de la dernière réunion de parents. « Pour favoriser l'autonomie de l'enfant en s'appuyant sur ses propres ressources personnelles ».

On parle de proprioception : désigne la perception, consciente ou non, de la position des différentes parties du corps, essentielle et primordiale pour l'enfant.

Les objectifs ?

Pour permettre à l'enfant :

- 👤 de mieux maîtriser ses gestes
- 👤 de découvrir de nouvelles sensations
- 👤 de favoriser le plaisir de découvrir par soi-même
- 👤 d'avoir un soutien dans les premiers mouvements
- 👤 de ne pas glisser
- 👤 de grimper, d'explorer en toute sécurité sur les blocs de mousse modulables (azur/turquoise), les tapis (présents dans toutes les unités), la structure motrice (dans la salle de psychomotricité), les piscines à balles (à Lavande/cobalt)."

Les températures des unités ainsi que celles du sol sont contrôlées à chaque instant. L'établissement est équipé d'une gestion technique centralisé (GTC). Les températures relevées sont enregistrées dans notre ordinateur. Ainsi (sauf en cas de canicule ou de coupure de chauffage), la moyenne des températures du sol et des pièces est située autour de 20/21°.

Le Dr Fauga, médecin de crèche a rédigé une petite foire aux questions (disponible sur l'affichage), le document précise le contrôle des températures et l'intérêt pour l'enfant d'évoluer pieds nus.

Dans les cas particuliers (coupures de chauffage, heureusement exceptionnels), nous sommes attentifs à garantir le confort des enfants (chaussettes...), le temps de la réparation.

Concernant les précisions "dans les cas où les enfants ne sont pas sages"

En regard du projet pédagogique, l'équipe est attentive à transmettre des informations (transmissions), sur la journée de l'enfant. Nous sommes attentifs à toujours positiver ce moment, car il est important, pendant un moment de séparation, de favoriser le besoin d'estime de soi de l'enfant. Bien sûr, nous indiquons aussi, les éléments plus problématiques. Concernant les transmissions plus négatives, plusieurs facteurs sont pris en compte :

1. la notion de "pas sage" n'est pas la même pour tous les parents, nous nous basons sur les observations de nos professionnels et sur les règles définies à la crèche
2. parfois, une situation est "actée" sur le moment, par le professionnel encadrant l'enfant, il n'est pas dans l'intérêt de l'enfant qu'elle soit reprise avec le parent (la notion du temps est différente pour l'enfant). Nous pensons que cela a plus de sens d'en parler, si les situations se répètent.
3. La période de la crèche correspond à l'âge d'opposition : même si la limite est toujours définie et expliquée, nous préférons parfois porter un regard positif sur le fait qu'un enfant développe sa propre pensée, ses idées, son individualité. Cela fait partie de son développement.

Commentaire 5 :

S'autoriser une prise en charge un peu plus personnalisée de l'enfant accueilli (d'autres crèches y arrivent)

Réponse de la crèche :

Garantir à l'enfant des soins individualisés et adaptés à ses besoins est un des axes prioritaires de notre projet éducatif. Ainsi, dans un contexte de collectivité, l'enfant va trouver des repères sécurisant et un espace qui lui est dédié : une référente, un espace de sommeil avec ses affaires (toujours le même espace), sa photo qui lui permet de repérer ses affaires et son univers individuel.

L'accueil des familles est également travaillé, afin de garder un moment d'accueil individualisé, malgré le nombre d'enfants accueillis.

Sur une grosse structure comme la crèche D3, où plus de 90 enfants sont accueillis, il peut arriver que l'accueil ne soit pas vécu comme personnalisé (parfois beaucoup d'arrivées ou de départs à la même heure). Même si l'accueil est parfois un peu bousculé, au regard du nombre d'arrivées simultanées, cela n'engage en rien l'accompagnement individualisé proposé à l'enfant dans la journée. Lors des réunions de parents, cette question est parfois abordée. Lorsque nous en observons le besoin, nous proposons souvent un temps d'échange avec l'EJE ou la psychologue.

Dans le contexte collectif, et afin de garantir la mise en œuvre du projet pédagogique, certains aspects de l'accueil ne peuvent pas être personnalisé à 100% (menus communs, marque des couches, protocoles de soins...). Ces aspects sont constamment revisités, avec l'équipe pédagogique et médicale, afin que l'accueil collectif soit les mieux adapté possible, à chaque enfant.

Le temps de transmissions et l'accueil sont des thèmes qui seront abordés sur les journées pédagogiques 2017

Commentaire 6

Personnel compétant et agréable, Victor a hâte d'y aller et ne veut pas en partir. Que du positif.

Réponse de la crèche :

Merci, la qualité de l'accueil fait partie de nos priorités

Commentaire 5 et 6

Possible amélioration de l'hygiène et moins de flexibilité sur les microbes entraînant une éviction

Les enfants sont trop souvent malades.

Réponse de la crèche

L'entretien de la crèche est réalisé quotidiennement, voir pluri quotidiennement en regard de protocoles de bio nettoyage. La traçabilité de l'entretien est affichée dans chaque espace. Le document est complété, après chaque passage, par le personnel.

Lors d'épidémies, les mesures d'hygiènes sont renforcées, en regard des procédures en vigueur.

Il est démontré que, le renforcement des mesures d'hygiène ne suffit pas à éviter une épidémie. C'est le contact des enfants entre eux qui est principalement à l'origine des transmissions des microbes. Un document de foire aux questions réalisé par le Dr Fauga, médecin de crèche et concernant ce thème, est affiché dans l'accueil.

La liste des évictions est disponible à l'affichage et, donné aux parents avec le règlement de fonctionnements lors de l'inscription. Hors de la liste, certaines situations nous amenèrent à conseiller de garder l'enfant à la maison. Cela est conseillé notamment pour garantir la sécurité et la santé de l'enfant malade. À savoir que, quand une épidémie virale est en cours à la crèche, les enfants sont souvent très contagieux, avant même de déclarer des symptômes. L'éviction pendant la phase symptomatique est souvent inutile car la contamination a lieu, la plupart du temps, en amont. (Avant même que l'enfant soit symptomatique).

En crèche, c'est la collectivité qui peut amener l'enfant à contracter plus fréquemment les maladies infantiles. Les infections les plus souvent rencontrées sont les infections respiratoires aiguës (rhinopharyngite, otite, angine, bronchiolite), les gastro entérites aiguës, et les fièvres éruptives. La majorité des infections est d'origine virale.

La vie en collectivité fait partie des facteurs de risque reconnus.

La problématique est surtout accrue la première année de fréquentation de la crèche, alors que le système immunitaire est encore immature.

Cet inconvénient devient un avantage pour plus tard (immunité renforcée)

Commentaire 7

Le projet pédagogique, notamment de motricité libre, n'est pas suffisamment expliqué lors de l'inscription de l'enfant.

Réponse de la crèche

Le projet pédagogique est toujours abordé lors du premier entretien de préinscription, notamment les 2 thèmes : la référence, la motricité libre. Nous avons déjà eu plusieurs retours quant à cette demande, ainsi, nous allons retravailler les éléments à transmettre lors du premier entretien et prévoir une réunion de pré rentrée en 2017.

Commentaire 8

Beaucoup trop chaud dans la crèche été comme hiver, Parfois récupéré le soir avec de la fièvre 39 alors qu'on m'avait dit pas de souci dans la journée.

Réponse de la crèche

Les températures des unités ainsi que celles du sol sont contrôlées à chaque instant. L'établissement est équipé d'une gestion technique centralisé (GTC). Les températures relevées sont enregistrées dans notre ordinateur. Ainsi (sauf en cas de canicule ou de coupure de chauffage), la moyenne des températures du sol et des pièces est située autour de 20/21°.

Des thermomètres sont également disposés dans chaque unité et chaque dortoir, afin de contrôler directement les températures des pièces.

Parfois, en tant qu'adulte, nous avons une impression de "chaud ou de froid" (lorsqu'on revient de l'extérieur notamment). Dans ce cas, nous contrôlons chaque température afin de s'assurer du confort des enfants.

L'été, lors des phases de canicule, il peut s'avérer que les températures des pièces soient très élevées. Même si le bâtiment est équipé d'un rafraîchissement (plancher et ventilation), les températures extrêmes de l'été peuvent impliquer des températures très élevées dans les unités. En cas de canicule, nous mettons en place un protocole particuliers (hydratation, rafraichissement, surveillance).

Concernant la fièvre : Il peut arriver qu'un enfant ne présente pas de signe de fièvre et que celle-ci soit amenée à monter en fin de journée.

La température des enfants est contrôlée dans plusieurs situations (surveillance, symptômes ou comportement inhabituelle, prise d'anti pyrétique, enfant chaud/ou froid...). Nous invitons les parents à nous prévenir de toute situation inhabituelle, afin d'être en mesure de mettre en place une surveillance particulière. Si nous sommes prévenus d'une fièvre survenue dans la soirée, nous allons mettre en place une surveillance systématique et régulière, dans les jours suivants.

